L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol IV — No 9 — Le numéro 5 sous | "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* | Sudbury, On., le 16 août 1945

LETTRE D'OTTAWA

OTTAWA OFFRE AUX PROVINCES DES MILLIONS EN ECHANGE DE CERTAINES SOURCES DE REVENU

La conférence intergouvernementale est ajournée au 26 novembre.—Les premiers ministres des provinces, sans s'engager à quoi que ce soit, consentent à étudier les propositions fédérales.—Ottawa veut procéder plutôt par ententes que par amendements à la constitution.—En retour, le fédéral réclame l'impôt sur le revenu et sur les successions.—M. Duplessis représente bien le Québec.—La session est retardée de 15 jours.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa. — Les événements internationaux ont un peu éclipsé la conférence intergouvernementale tenue, cette semaine, dans la Capitale, entre le fédéral et les provinces. L'annonce de la découverte et de l'emploi de la fameuse bombe atomique d'une puissance de destruction incroyable, l'entrée en guerre de la Russie contre le Japon, la manifestation du Japon de cesser les hostilités, la fin de la terrible guerre mondiale en perspective à l'heure où nous écrivons cette chronique, mais qui sera vraisemblablement un fait accompli lorsqu'elle paraitra: en voilà assez pour reléguer dans l'ombre jusqu'à un certain point la grande conférence fédérale-provinciale.

On ne pouvait pas s'attendre, d'ailleurs, à des déclarations sensationnelles. Cette conférence n'en était pas une où le gouvernement fédéral faisait certaines propositions aux provinces, qu'elles devaient accepter ou refuser en bloc sur le champ. Il s'agissait de pourparlers préliminaires à la discussion du plan de reconstruction nationale proposé par le gouvernement d'Ottawa. Celui-ci a exposé son projet. Les provinces ne pouvaient pas dire ce qu'elles en pensaient, avant de l'avoir étudié. Elles l'examineront avec soin au cours des prochaines semaines. Puis, si elles le jugent à propos, elles feront des contre-propositions. Après avoir entendu la lecture du plan fédéral, les premiers ministres des provinces et les représentants du gouvernement canadien se sont réunis en comité d'orientation et ont étudié la procédure à suivre dans la discussion du plan fédéral. Puis ils ont convenu, dans l'entretemps, du plan fédéral, en fonction de leur province respective.

Cette décision est tout à fait légitime. Le gouvernement fédéral a présenté un vaste plan de reconstruction national, fondé sur le rapport de la Commission Rowell-Sirois, qui a travaillé environ trois ans, et sur les recherches de ses nombreux experts, qui étaient particulièrement à l'ouvrage depuis six mois. Comment le premier ministre King pouvait-il croire que, s'il lui avait fallu tant de temps et de si nombreux experts, pour préparer le plan de son gouvernement, les premiers ministres des provinces, après avoir entendu une lecture fastidieuse de ce document, puissent être prêts à entreprendre immédiatement avec le fédéral, dans des comités spéciaux, l'étude des différentes parties dudit plan?

M. King s'attendait à procéder plus rapidement. Il s'imaginait que des comités spéciaux seraient immédiatement nommés et qu'ils commenceraient sur le champ à siéger. Les premiers ministres des provinces ont fait modifier cette procédure et ils ont obtenu, avant d'aller plus loin, de pouvoir étudier, avec leurs conseillers le plan fédéral, à tête reposée. La création des comités spéciaux est donc remise maintenant à plus tard.

Lorsque les membres du comité d'orientation se réuniront le 26 novembre prochain, les provinces auront formulé leurs vues sur le plan fédéral. On décidera alors, à la lumière de la discussion, la procédure à suivre ensuite.

Le plan fédéral

Nous nous ferons grâce du long discours que le premier ministre King prononça à l'ouverture de la conférence. Le leader du gouvernement aurait pu être beaucoup plus court et c'eût été beaucoup mieux. Nous nous bornerons aux grandes lignes des propositions soumises aux provinces par les autorités fédérales.

Ce que le gouvernement fédéral désire, c'est d'assurer la coordination de l'exploitation à fond de toutes les ressources du Canada, de manière à maintenir un revenu national élevé et d'assurer l'embauchage intégral. C'est également fournir à toute la population un degré de sécurité sociale convenable.

Les quatre piliers du programme fédéral sont le développement des exportations, du marché intérieur, des placements de capitaux privés, des dépenses de fonds publics, et les moyens d'atteindre ces buts ultimes sont des mesures d'ordre économique et social, dont certaines relèvent de la juridiction provinciale et d'autres du domaine fédéral, sur lesquelles le gouvernement fédéral veut s'entendre avec les provinces pour s'en partager les responsabilité, l'administration et les frais, d'une manière à la fois logique, pratique et équitable.

Le premier groupe de mesures concernent la période de transition de l'après-guerre. C'est la politique du fédéral relative à la supression des mesures de guerre, à la construction de logements d'urgence, au rétablissement des anciens combattants, à l'urbanisme et à la réadaptation industrielle.

Toutes les mesures de guerre ne seront pas révoquées du jour au lendemain, afin de ne pas bouleverser gravement l'économie canadienne, mais elles disparaîtront les uns après les autres, dès que les circonstances le permettront. Ces mesures de guerre sont le contrôle des prix et des salaires, les rationnements, les régies des loyers, les restrictions du service sélectif.

Quant aux mesures concernant les anciens combattants, ce sont celles que le gouvernement fédéral a adoptées au cours des dernières sessions.

Pour ce qui est du logement, le gouvernement fédéral voudrait que chaque province détermine les conditions qui, chez elle, sont nécessaires à la réussite d'un sain programme national de logements. A cet effet, le gouvernement soumettra aux provinces des propositions relatives à l'urbanisme, aux réglements de l'habitation, aux entreprises de construction de logis à bon marché et à l'élimination des taudis. Il est est recommandé aux provinces d'uniformiser leurs codes de construction et de moderniser leurs règlements d'urbanisme. Les provinces devront se préparer à élaborer des plans de suppression des taudis qui deviendront réalisables dès que la rareté des matériaux et de la main-d'oeuvre sera disparue.

Il faudra également que le fédéral et les provinces coopèrent à la réadaptation méthodique de l'industrie à la production civile.

La partie la plus importante des propositions fédéralos est celle qui concerne le partage des responsabilités dans le domaine social.

Des millions aux provinces

Voici les principales propositions fédérales à ce sujet.

1)—Le gouvernement d'Ottawa propose un double système de pensions de vieillesse. Le fédéral prendrait entièrement à sa charge les pensions de vieillesse pour les personnes de 70 ans et plus. Il partagerait également avec les provinces le coût des pensions de vieillesse pour les personnes de 65 à 70 ans. Dans l'un et l'autre cas, la pension serait de $30 par mois. Dans le premier plan, toutes les personnes âgées

suite à la page cinq

Réception de Mgr Stéphane Côté à Sturgeon Falls

Mardi, le 31 juil. à 7½ hres p. m. avait lieu dans l'église du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls, l'installation de notre nouveau Curé, Mgr S. Côté P. D.

La cérémonie fut présidée par M. l'abbé O. Chapleau, vicaire forain, délégué par Son Excellence Monseigneur R. H. Dignan.

A la suite des diverses cérémonies rituelles, M. l'abbé Chapleau monta en chaire et en termes des mieux choisis, souhaita la bienvenue à Mgr Côté dans la paroisse de Sturgeon. Il fit remarquer que les prières et les sacrifices de Monseigneur Lécuyer ainsi que la vénération des paroissiens pour leur regretté Pasteur avaient reçu leur récompense par l'arrivée en cette paroisse de Mgr Côté comme Curé.

Deux paroissiens présentèrent alors les hommages de tous par la lecture de deux adresses l'une en français lue par le Dr Geo. Lévesque et l'autre en anglais par M. Sullivan.

Mgr Côté monta alors en chaire et offrit ses remerciement d'abord à M. le Vicaire forain ainsi qu'aux deux Messieurs représentant la paroisse, pour les bons sentiments exprimés en sa faveur. Il dit qu'il venait à Sturgeon avec une grande confiance, connaissant l'esprit profondément chrétien des paroissiens. "J'ai accepté dit-il de quitter une paroisse où j'ai vécu pendant 39 ans parce que j'ai vu la volonté du Bon Dieu dans les ordres de l'autorité. Mon but en venant ici est de procurer la gloire de Dieu et le bien de vos âmes, je n'ai pas d'autre ambition et puisque bien qu'assez âgé, le bon Dieu me fait la grâce d'une bonne santé, je vous donnerai le meilleur de ma vie." Mgr rappela la mémoire du Père Langlais fondateur de la paroisse, c'est lui qui entr'autres activités fit venir des religieuses pour l'éducation des enfants. Aujourd'hui, le Pensionnat est très prospère et de plus un Hôpital jouit d'une excellente renommée.

Après avoir promis aux paroissiens de se dévouer pour eux avec tout l'enthousiasme de son être, Mgr leur demanda leur collaboration. Le prêtre dit-il a besoin du concours des laïques; dès le temps de St-Paul on faisait de l'action Catholique. Le prêtre reste le directeur, les laïques collaborent en suivant les directives reçues, c'est ainsi que le bien se fait.

Demandons au Sacré-Coeur, ajouta Mgr, de bénir ces années futures en grâces spirituelles d'abord et matérielles ensuite, tout à sa gloire.

Après avoir exprimé les mêmes sentiments en anglais, Mgr Côté donna le salut solennel au cours duquel eut lieu le chant du Te Deum. Mgr était assisté du P. Campeau comme diacre et du P. Marchand sous-diacre. Le Père Tourigny agissait comme maître de cérémonie, M. le Vicaire forain présidant au choeur.

Ce premier contact avec notre digne Pasteur a laissé dans l'âme une joie et une émotion profonde. Mgr S. Côté P. D. est un prêtre idéal, un vrai chef. Notre reconnaissance à notre Evêque vénéré pour ce choix béni et nos remerciements à Mgr Côté d'avoir généreusement accepté. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

L'Assomption

Au collège du Sacré-Coeur de Sudbury

La fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie a coutume d'être célébrée dans tous les collèges de la Compagnie de Jésus.

Pour accommoder un plus grand nombre d'élèves, la réunion habituelle est remise au dimanche de la solennité. Le 19 août, les élèves anciens et actuels sont donc invités à venir faire la sainte communion à la messe de 9 heures et à déjeuner ensuite au Collège.

Départ du R. P. A. Vaillancourt

Dimanche, 29 juillet, les paroissiens de Sturgeon Falls se réunissaient dans la salle paroissiale pour offrir leurs remerciements et leurs voeux au R. Père A. Vaillancourt, Administrateur de la paroisse depuis cinq ans et actuellement Curé de St-Charles.

Cette soirée organisée et présidée par Monsieur W. Rochon revêtit un caractère très intime et tout familial.

Les collègiens, les enfants, les artistes vinrent tour à tour présenter leurs hommages.

Le R. P. Marchand parla en termes délicats au nom des Pères du presbytère et révéla, un peu, dans un style qui lui est propre, la douce vie d'intimité qui régnait entre les quatre prêtres.

Deux adresses, l'une en français par le Dr Coulombe et l'autre en anglais par M. Watson, exprimèrent les voeux de toute la paroisse.

M. Rochon offrit alors au nom de la ville un bourse de $595.00. Plusieurs autres chèques de différents montants furent offerts par diverses associations. Les Dames de l'oeuvre des Tabernacles, oeuvre fondée par le Père Vaillancourt lui-même, offrirent un voile de tabernacle peint à la main.

Le R. P. Vaillancourt prit alors la parole et dominant son émotion, il exprima sa reconnaissance. C'est à Dieu qu'il en dédia le premier mot; puis à la douce mémoire de Mgr Lécuyer à qui il garde un si filial souvenir; les confrères avec qui il a vécu de si bonnes années; tous les paroissiens de nationalité anglaise et ceux de langue française.

Personne ne fut oublié. Pour chacun le Père eut un mot aimable et promit à tous l'assurance de ses prières. Les chers malades eurent le dernier mot. Et comme ce bon Père s'est toujours intéressé à l'hôpital Brébeuf, il voulut bien manifester encore une fois son grand dévouement en offrant à la Supérieure, la Bonne Mère Marie Amédée, Fille de la Sagesse, un chèque de $500.00, dans le but d'aider à la construction du nouvel hôpital dont les travaux battent leur plein. Ce beau geste grandement applaudi par tous, causa une émotion bien compréhensible aux dévouées religieuses.

Le Père Vaillancourt dit qu'il était très heureux de savoir que Mgr Côté P. D. prendrait la direction de la paroisse. "Vous aurez, dit-il, un prêtre grand, noble, zélé comme Curé."

L'éloge enthousiaste et sincère du futur Pasteur de l'église du Sacré-Coeur de Sturgeon Falls, témoigne de la haute estime du R. P. Vaillancourt pour Mgr Côté et nous remplit de confiance envers le nouvel élu du Seigneur.

Nos voeux et prières accompagnent le R. P. A. Vaillancourt dans sa paroisse de St-Charles.

L'électricité à Sudbury

L'an dernier la commission de l'hydro a compté plus de 290 nouveaux clients surtout des consommateurs domestiques. Jusqu'à aujourd'hui elle en compte 112 pour cette année 1945.

La commission compte 10.056 clients, un récord dans les annales de la ville et la première fois que le chiffre excède les 10.000. Du 12 juillet au 8 août, l'hydro a compté 25 nouveaux consommateurs domestiques, 2 commerciaux et 3 à pouvoir. Tout ceci reflète l'activité intense en construction et en amélioration dans notre ville.

Voici un tableau comparatif sur le nombre de clients de l'hydro pour les 3 dernières années:

	d. 31/43	d. 31/44	juil. 45
Domestique	8485	8734	8823
Commercial	1061	1098	1118
Pouvoir	108	112	115
	9654	9944	10056

Opinions et événements

collaboration spéciale à l'Ami du Peuple
par Jean Claude Richelieu

NOTRE NOUVEAU "GOUVERNEUR-GENERAL"

M. King a annoncé la nomination de Sir Harold Alexander comme successeur de Lord Athlone, gouverneur-général du Canada. (Nous devons dire: vice-roi du Canada.)

Au cours des récentes élections fédérales, il fut souvent question d'un vice-roi canadien. Tout spécialement les candidats du Bloc Populaire Canadien, mettant leurs paroles en accord avec leur doctrine reclamèrent la nomination d'un Canadien à cette charge honorifique.

Il parait même que M. King aurait songé à doter son pays d'un hymne et d'un drapeau national et pour finir le plat...aurait songé à nous donner un vice-roi canadien. Mais ce ne fut sans doute que des cancans. Le fait lui-même atteste de la pensée de M. King. Pourquoi s'aliéner de bons électeurs fidèles?

Non, nous avons toujours eu des vice-rois d'outre-mer et tous en aurons encore longtemps tant que nous ne nous déciderons pas à adopter une politique franchement nationale, canadienne.

Le 20ième Parlement

Les chambres ont été convoquées pour le 27 août. Nombre de "représentants du peuple' feront leurs premières armes. Parmi ceux-là, notre député, M. Léoda Gauthier. Nous nous permettons de lui rappeler que son élection a été assurée par le vote canadien-français du comté. Nous lui demandons donc de prendre envers et contre tous le seule attitude que doit tenir le Canadien français. Une attitude ferme, énergique, sérieuse. Nous n'aimerions pas à le classer avec les "suiveux" Nous le croyons homme de coeur conscient de la responsabilité qui lui échoit. Nous voulons croire qu'il saura servir les intérêts des siens sans pour cela molester nos concitoyens.

L'amendement de la constitution

Un rédacteur du Saturday Night notait avec regret que notre constitution vieille de 80 ans montrait partout des fissures de décrépitude tandis que les Etats-Unis jouissent en paix des fruits d'une constitution vieille de 150 ans.

Le hobo de notre constitution, selon l'auteur réside dans le répartition des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. L'auteur réclamait une plus grande part de pouvoir en faveur du gouvernement fédéral en vue de régler les problèmes qui se posent avec la fin de la guerre. Pour cela, un amendement ou un changement de constitution s'impose.

C'est un sujet bien délicat qu'il ne faut pas solutionner à la hâte. Il y a tant de choses à considérer sous plusieurs angles. Chaque considération apporte de nouvelles considérations qui sont loin de faciliter la solution du problème.

Il y a à considérer, par exemple, que le Canada contient dans ses cadres deux nations égales en droit. Ce point de vue n'affecte pas le vie politique des E.-U.

Il faut donc viser à assurer à chacune des parties composantes du peuple canadien le maximum d'indépendance. C'est pourquoi, l'autonomie provinciale est la pierre d'assise de la Confédération. Saboter cette autonomie et vouloir "centraliser" le pouvoir entre les mains du gouvernement fédéral, c'est un acte "subversif".

Avant de changer notre constitution, nos têtes dirigeantes devront beaucoup étudier afin d'assurer aux Canadiens français le maximum de sécurité. Sinon le changement sera un nouveau grief de désunion.

Jean-Claude Richelieu.

N'entretenez pas de votre bonheur un homme moins heureux que vous.—PYTHAGORE.

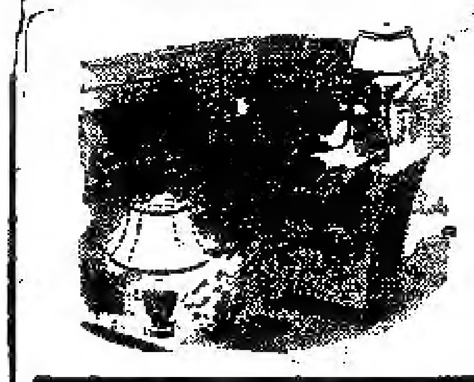

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LA SAGESSE

Ouvrons les yeux et prêtons l'oreille à la voix de la sagesse. Pourquoi ne pas mettre en pratique les préceptes de sagesse résultant d'innombrables expériences? Nous avons tous une curieuse tendance à croire que nous sommes des êtres exceptionnels, en rien semblables aux autres, à qui sont dus des égards tout à fait particuliers.

La vie n'est pas un vêtement sur mesures dans lequel on se glisse aisément, mais un vêtement qu'il faut sans cesse retailler, rafistoler, pour qu'il vous aille ...à peu près bien.—Puisque la vie n'est pas un conte de fées, sachons dissocier le rêve de la réalité. D'une part, il y a les contingences matérielles et réalistes, d'autre part, les sentiments, l'art, le rêve en somme, d'où nous tirons les plus amères désillusions, mais aussi les joies les plus pures.

Sachons profiter des bons conseils, mais aussi des exemples que nous pouvons recueillir journellement.

Faisons des projets, établissons des plans d'avenir. Mais que ce ne soient pas des plans de châteaux en Espagne. Pour bâtir, choisissons longuement et patiemment les meilleurs les meilleurs matériaux.

Soyons ménagers de nos forces morales, comme de nos forces physiques, car nous avons trop tendance à vouloir "fatiguer notre corps et qu'il ne s'use pas, jouer avec notre coeur et qu'il ne se brise pas".

Courrier de Lysette

D.—Mon fils se mariera bientôt et comme il ne connait pas les parents de sa fiancée, qui est distinguée et instruite, il voudrait dès la première rencontre leur faire une bonne impression. Que conseillez-vous. Doit-il leur apporter un cadeau? Le soir des noces, nous ferons une soirée chez moi et, le lendemain, il partira avec sa femme en automobile. Devra-t-il demander à ses beaux-parents de monter avec eux dans son auto pour les conduire chez eux? Dois-je écrire ou faire imprimer des cartes d'invitation?—MAMAN D'UN GRAND FILS

R.—Ce serait une excellente idée que votre fils apportât un bouquet de fleurs—rien d'exagéré cependant—à sa future belle-mère quand il ira chez elle, en compagnie de sa fiancée, pour la première fois. Il ne créera cependant une excellente impression à ses beaux-parents qu'en autant qu'il sera simple, poli, aimable et naturel. Puisque leur fille a choisi votre fils, c'est qu'elle le considère à sa hauteur, il n'a donc pas à agir comme s'il était moins bien doué qu'elle-même, ce qui serait même une manoeuvre fâcheuse qui pourrait avoir des répercussions sur toute sa vie conjugale. Dans un ménage où l'on s'entend bien, les époux sont égaux quoique le mari doit assumer les tâches les plus difficiles. Il faut donc que sa femme ait confiance en lui dès le premier jour. Il n'y a pas d'inconvénients à ce qu'il offre à ses beaux-parents de les conduire chez eux dans son automobile. Vous pouvez très bien envoyer des invitations écrites.

* * * * *

D.—Mes cheveux sont gras et tombent beaucoup, je n'ai que 19 ans, que puis-je faire? ETUDIANT.

R.—On dit que la déficience de vitamine D nuit à la "prospérité" de la chevelure. Vous pouvez peut-être en ajouter dans votre alimentation. Usez aussi d'un bon tonique capillaire, vous en trouverez à tous les comptoir de produits de beauté, lavez vos cheveux souvent, chaque semaine ou au moins tous les quinze jours, brossez vigoureusement le cuir chevelu soir et matin, afin d'activer la circulation, cela vous aidera si cela ne vous rend pas votre toison de jadis.

* * * * *

D.—J'ai un ami que j'aime beaucoup. Quand nous sommes avec d'autres personnes il converse bien mais lorsqu'il est seul avec moi il garde le silence. Il est gentil. Que dois-je faire pour l'encourager à converser? — AMOUREUSE D'UN BLOND.

R.—Rien n'est plus facile que d'encourager votre ami à converser lorsqu'il est en tête à tête avec vous. Soyez simple et gentille avec lui, interrogez-le discrètement sur les choses qui l'intéressent le plus: sa famille, son travail, ses goûts, ses amis. Il est entendu qu'il ne faudra pas vous lancer dans une série de questions qui lui déplairont plutôt que de le mettre en confiance. De votre côté, racontez-lui de petits incidents qui ont eu lieu chez vous à votre travail et qui pourraient l'intéresser ou l'amuser. Vous réussirez facilement à créer ainsi une intimité relative, entre vous et votre ami.

* * * * *

D.—Comment pourrai-je m'habiller pour mon mariage? J'avais pensé à une robe bleu-poudre avec accessoires de même teinte, et, pour mon voyage, à un costume brun-coco, avec accessoires bruns ou verts. Je suis une blonde aux yeux bleus.—MARIE R. G.

R.—Ce sera tout à fait dans la note.

* * * * *

D.—Pourriez-vous me donner une adresse d'une école commerciale de Sudbury où je pourrais apprendre la sténographie. — QUI AIMERAIT PRENDRE LA STENO.

R.—Suivez les annonces des journaux, vous pouvez apprendre la sténographie dans une école commerciale ou en suivant des cours privés. Je ne puis faire de réclame dans ces colonnes, inutile de me demander des adresses commerciales.

* * * * *

D.—Serait-il déplacé d'écrire à un jeune homme rencontré seulement quelques fois pour l'inviter à m'accompagner à un mariage? — J'ADMIRE.

R.—Ce serait un peu osé, vu que cela occasionne des dépenses. D'ailleurs ces invitations doivent être faites par la famille de la mariée.

LYSETTE

AGNEAU DU PRINTEMPS

Les prix de plafond en vigueur pour l'agneau du printemps continueront de l'être jusqu'au 31 août.

* *

JOURS SANS VIANDE

Aucune sorte de viande autre que la volaille ne peut être servie dans les salles à diner publiques les mardis et vendredis.

* *

VOLAILLE ET VIANDE

Un permis d'exportation est maintenant requis pour le commerce de la volaille et de la viande afin de m'assurer que tous les approvisionnements qui laissent le pays ne soient destinés qu'à remplir les contrats ou pour faire face aux besoins d'urgence.

Les conserves

Conserver au tomates toute la saveur délicieuse du fruit fraîchement cueilli, voilà où la mise en conserve à la maison devient un art. Les tomates en conserve constituent une source de variété pour le menu des repas pendant les longs mois d'hiver.

C'est pourquoi les techniciennes en science ménagère, du ministère fédéral de l'Agriculture ont fait des expériences approfondies sur la mise en conserve des tomates afin de découvrir les meilleures méthodes pour leur conserver leur saveur, leur coloris et leur valeur nutritive. A la suite de ces expériences, les techniciennes désirent faire les recommandations suivantes aux ménagères intéressées.

Se servir de boites de fer-blanc ordinaires et non pas de boites émaillées "R"; ces dernières ont donné un produit décoloré, sans saveur et ayant perdu de ses vitamines.

Ne pas se servir de bouteilles avec un petit goulot—telles que les bouteilles à vinaigre—pour le jus de tomate. On a trouvé un pourcentage élevé de jus gâté dans ces contenants et une perte de vitamines.

En emplissant les contenants, laisser un espace d'un quart de pouce au haut des boites de fer-blanc, des bocaux à pinces ou à cercle vissé et d'un demi-pouce pour les bocaux pneumatiques (vacuum).

Tomates, empaquetage solide

Blanchir, enlever le pédoncule et peler les tomates. Couper en quatre les grosses tomates, laisser les petites telles quelles. Tasser les fruits dans des bocaux chauds et propres, presser jusqu'à ce que le jus les recouvre. Ajouter ½ c. à thé de sel aux chopines et 1 c. à thé aux pintes. Boucher partiellement les bocaux à pinces et à cercle vissé et complètement les bocaux pneumatiques. Stériliser les chopines dans un bain d'eau bouillante pendant 35 minutes et les pintes pendant 40 minutes. Retirer immédiatement de l'eau bouillante. Boucher complètement les bocaux à pinces et à cercle vissé. Laisser les bocaux debout pour le refroidissement.

Boites de fer-blanc—Emplir les boites tel qu'indiqué ci-dessus, soumettre à l'épuisement et boucher avec une sertisseuse. Les boites de 20 onces doivent être stérilisées dans l'eau bouillante pendant 35 minutes et celles de 28 onces, pendant 40 minutes. Retirer et refroidir dans l'eau froide.

Etiqueter et serrer dans un endroit obscur.

Tomates entières—méthode à froid

Blanchir, enlever le pédoncule et peler les tomates. Mettre dans des bocaux propres et chauds ou des boites de fer-blanc, ajouter ½ c. à thé de sel pour chaque chopine. Couvrir avec du jus de tomates bouillant, préparé avec des tomates trop grosses ou meurtries. Boucher partiellement les bocaux à cercle vissé et complètement les bocaux pneumatiques et les boites de fer-blanc. Placer dans un bain d'eau bouillante et stériliser 30 minutes pour les chopines et les boites de 20 onces et 35 minutes, les pintes et les boites de 28 onces. Retirer immédiatement. Boucher complètement les bocaux à pinces et à cercle vissé. Laisser les bocaux debout pour le refroidissement et à l'abri des courants d'air. Refroidir les boites de fer-blanr à l'eau froide. Etiqueter et serrer.

Jus de tomates en conserve

Laver les tomates, enlever le pédoncule couper en petits morceaux et faire bouillir pendant cinq minutes dans une marmite couverte. Tamiser en laissant la marmite sur le poêle pour que le jus reste chaud. Amener au point d'ébullition et verser rapidement dans des bocaux propres et chauds ou des boites de fer-blanc. Ajouter ½ c. à thé de sel à chaque chopine de jus. Boucher partiellement les bocaux à pinces et à cercle vissé et complètement les bocaux pneumatiques et les boites de fer-blanc. Placer les chopines, les boites dans un bain d'eau bouillante et laisser pendant 20 minutes. Retirer immédiatement de l'eau, boucher complètement et refroidir en les laissant debout. Refroidir les boites de fer-blanc à l'eau froide. Etiqueter et serrer.

Louanges de Marie

Vers vous, Reine du ciel, se tourne mon visage,
Ecoutez votre enfant vous offrir son hommage.

Je vous vois toute blanche où l'on voit tout en Dieu,
Sommet de pureté dans ce suprême Lieu.

Si pur est votre front qu'étonnés les Archanges
Vous saluant sans fin déroulent vos louanges.

Vous êtes le grand Nom du bonheur infini,
Le Nom prodigieux, le Nom trois fois béni.

Vous êtes devant Dieu la Vierge Immaculée,
La femme que la Grâce à jamais a comblée.

Plus belle qu'un matin votre unique blancheur
Vous rend la plus auguste au regard du Seigneur.

Vous êtes élevée entre toutes les femmes,
Vous êtes la plus haute entre toutes les âmes.

Vous brillez la première auprès du Fils Très-Haut,
O Vierge, ô Maison d'or, sans ombre, sans défaut.

Les Temps vous attendaient depuis l'heure infidèle,
Quand Dieu vous annonça comme l'Eve nouvelle.

Vous entendez, Marie, ô Reine des Elus,
Les louanges des Saints qui vous priaient le plus.

Vous êtes notre Reine, ô Vous Toute Parfaite,
Proclamant glorieux, rayonnants, les Prophètes.

Vous êtes notre Reine, ô Dame souveraine,
Proclament les Martyres et les Vierges sereines.

Et sans fin dans le Ciel comme un lever de jour
Apparaît votre gloire, ô Merveille d'amour!

Albert FERLAND

L'insuffisanse respiratoire chez la femme

Il semble que l'homme respire mieux que la femme. Pourquoi? Tout simplement parce que son thorax est plus développé et par conséquent il se trouve avoir une surface pulmonaire plus grande. C'est un fait que les femmes ont une cage thoracique moins vaste et aussi moins musclée.

C'est pourtant à ce développement que correspond la capacité respiratoire qui peut être mesurée par le volume de l'air inspiré après une inspiration forcée. Cette capacité respiratoire, qui correspond à la surface où le sang, en contact avec l'air, se charge d'oxygène, a été nommée la "capacité vitale". Voyez son importance. Il ne s'agit rien moins que d'une excellente oxygénation du milieu sanguin et n'est-ce pas là la source même de la richesse ou vigueur de tout notre organisme?

Donc le but de l'éducation physique de la femme doit être avant tout de développer son thorax et l'amplitude de ses mouvements respiratoires.

C'st d'ailleurs le but du sport féminin et on est en droit de se demander quel sport, du point de vue respiratoire, est le meilleur, le plus utile, le plus fécond en résultats.

Tous les sports qui exigent les mouvements des bras semblent être parmi les bons. Il ne faut pas être si exclusif et la marche à pied n'est pas sans valeur. Cependant, un sport semble dominer tous les autres par se qualité de développement dans le secteur respiratoire: ce sport, c'est la natation.

Sans doute, le tennis, le golf, la course et tous ces mouvements inventés par les professeurs de gymnastique sont excellents, mais ils n'ont pas cette perfection d'ensemble réalisée par l'acte de nager. De plus, se méfier des sports susceptibles de modifier la grâce féminine dans un sens "homasse". Rien à craindre de ce côté dans l'esthétique de la femme avec la natation.

PRIX DES ABRICOTS

Les prix des abricots pour l'année 1945 sont fixés au même niveau que ceux en vigueur en 1944. Dans l'ouest, c'est-à-dire plus à l'ouest que Port-Arthur, les abricots importés se vendront au même prix de plafond que ceux de la Colombie-Anglaise. Dans l'est du Canada, les abricots importés dans cette région du pays, se vendront selon des majorations bien déterminées des prix maxima américains. Les prix fixés par la nouvelle ordonnance seront en vigueur du 16 juillet au 29 septembre inclusivement.

* *

BANANES

Afin de permettre la vente des bananes dans les régions éloignées des grands centres, une nouvelle ordonnance permet d'ajouter aux prix de plafond de détail les frais d'expédition de ce fruit dans les petites villes et les villages. Dans ces endroits, ces frais de transport augmenteront quelque peu les prix de détail. Il n'y aura aucun changement dans les prix de plafond de détail pour les régions métropolitaines de Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton, Régina, Saskatoon, Winnipeg, Windsor, Hamilton, Toronto, Ottawa, Hull, Montréal, Saint-Jean, N.-B. ou Halifax.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., le 16 août 1945

Cette question du soufre

Les ravages causés à nos cultivateurs par le soufre des cheminées de la compagnie International Nickel ne se comptent plus. Depuis des années que les fermiers de Blézard Valley, Hanmer, Chelmsford d'autres places aussi, à un degré moindre cependant, se voient en butte à des pertes de milliers de dollars. La semaine dernière encore, une vague de soufre a fait un dommage incalculable aux patates, légumes etc. Et devant les revendications légitimes des cultivateurs, la compagnie n'offre le plus souvent rien du tout, quelques dizaines de dollars. beaucoup plus rarement quelques centaines, à ceux surtout qui parlent ou savent se démener plus que les autres. De cette façon la compagnie encourage ceux qui seraient meneurs à ne rien faire tandis que les autres parlent, gémissent entre eux mais n'ont jamais rien.

Tous les cultivateurs devraient comprendre que seule l'union de tous pourrait donner des résultats. Les cercles agricoles, l'U.C.C.F.O. surtout, devraient pousser une offensive vigoureuse à Toronto. Il faudrait commencer par réaliser l'unanimité dans les différentes paroisses, faire signer des formules de protestations énergiques par les conseils municipaux avec leur sceau. Une vingtaine de conseils qui agiraient dans ce sens, avec l'U.C.C.F.O., les cercles agricoles auraient beaucoup de poids à Toronto. Rien ne sert d'aller 'achaler" la compagnie International Nickel. Que les cultivateurs crèvent oui ou non leur attitude passée a clairement démontré que ça leur était parfaitement égal.

Nous avons un agronome, qu'on le fasse agir. Il est appointé par le gouvernement Ontarien à ce poste pour aider nos cultivateurs servons-nous-en. Nous n'avons aucun doute d'ailleurs que si un mouvement fort et d'ensemble des municipalités, de l'union et des cercles agricoles se produisait, notre agronome se ferait un devoir d'aller se faire le porte parole de la région à Toronto. Un agronome étranger et indépendant qui ferait une bonne enquête publique est aussi une excellente chose qu'il faudrait pousser en même temps. Qu'on n'oublie pas non plus les représentations répétées à notre député provincial M. Carlin qui s'est toujours dit disposé à agir en ce sens. Pour les gens de l'est du district il y a le député M. Martin.

Car l'International Nickel peut rendre son soufre inoffensif. Ca se fait en Colombie Britannique à cause du dommage aux forêts que le soufre causait. La seule différence c'est sans doute là-bas ces limites de forêts sont la propriété de gros capitalistes à millions et qui ont leur voix dans le parlement comme c'est le cas partout le Canada. Pour le pauvre cultivateur, seule la force que lui donnera l'union peut lui obtenir quelque chose auprès des gouvernants et des puissants. Si vous leur parlez doucement, de la justice de vos revendications, ils riront de vous. Unissez-vous donc dans votre U.C.C.F.O. et que cette dernière fasse agir les municipalités.

C. LEMIEUX

L'affaire Pétain, procès ou parodie?

"Votre jugement sera révoqué par celui de Dieu et de la postérité. Ceux-ci suffiront à ma conscience et à ma mémoire". Une déclaration d'une telle envergure, au moment où se déclanchent les plus formidables calomnies, les plus ridicules potins, me semble souverainement sage. En quel fatras la France se veut-elle induire et où diable la Justice est-elle allée se fourrer le nez que nous soyons témoins — à l'aurore de la Victoire! — d'un procès si incohérent, si contraire à tout ce qui s'appelle humanité, sens commun! C'est le retour, semble-t-il, au paradis de la Fable, au procès sommaire que fit à Mouton le Préjugé "lupin." A moins qu'il ne s'agisse d'un de ces éclaboussements de la Révolution; la parole de Danton s'avérerait alors d'une criante actualité: "Nous ne voulons pas juger le roi, clamait-il à propos de Louis XVI, nous voulons le tuer".

Voyez plutôt les circonstances du procès. Ce qui frappe au premier regard c'est qu'on y ait pris — méthodiquement — les moyens d'exclure toute justice. Sur vingt-quatre juges, douze furent choisis parmi les Parlementaires qui refusèrent d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal, en 1940, et douze autres, parmi les groupes de la Résistance, fidèles de gaullistes. Les trois juges — quelle ironie! — ont à leur tête le président, Paul Mongibeaux, qui s'est permis de traiter "d'Allemands" des manifestants sympathiques au vieux maréchal. Quelle sorte de justice celui-ci obtiendra-t-il de cette engeance juridique? M. Harkness, représentant du Star de Toronto, se trouvait pleinement justifié d'affirmer, dès le troisième jour du procès, que "Pétain est condamné, quelle que soit la preuve de la défense, et quelles que soient les manifestations en sa faveur."

Il n'y a d'ailleurs qu'à considérer la valeur des témoins eux-mêmes ou la substances de leurs témoignages contre Pétain pour se rendre compte de la profonde faiblesse des accusateurs. Tantôt une jeune fille cite des conversations auquelles l'accusé ne semble pas avoir pris part; puis un journaliste étatsunien prend fantaisie de relater les vagues propos d'un inconnu rencontré sur un train en Espagne. Que viennent faire des à-peu-près de ce genre dans une affaire si grave? M. Edouard Herriot prétend, lui, que Pétain a participé à un coup d'Etat contre la IIIe République en se nommant, le 11 juillet, 1940, chef de l'Etat français. Où est le tort de Pétain, à écouter ces mots, émouvants à force de simplicité: "Je ne demandais rien et ne voulais rien. On m'a prié de venir. Je suis venu. Ainsi, je suis devenu l'héritier d'une catastrophe dont je n'étais pas l'auteur...." Et ceux-ci, également convaincants: "Le pouvoir m'a alors été légalement conféré par tous les pays du monde, du Saint-Siège jusqu'à l'Union Soviétique". Me Mornet, procureur de la poursuite, a prétendu qu'il produirait d'éloquents documents pour convaincre "nos amis américains et britanniques". Pourtant, n'y auraitil pas grave compromission pour les accusateurs d'invoquer contre Vichy actes et documents? Ce gouvernement n'a-t-il pas en fait réussi à empêcher les Allemands de tirer pleinement parti de leur victoire? Nous pourrions aussi parler longtemps de ce reproche qu'on jette à Pétain d'avoir signé l'Armistice. Pierre Laval, gravement impliqué dans ce procès, a prononcé à ce sujet des paroles qui, nonobstant le déluge de protestations qu'elles ont soulevé, peuvent sembler très justes: "M. le Président, nous étions au mois d'octobre, 1940. L'Angleterre était seule. La Russie et les Etats-Unis n'étaient pas encore en guerre. Quel homme sain d'esprit aurait pu croire un moment que l'Allemagne ne serait pas victorieuse?" Il reste que tout cela semble joliment paradoxal et que, plus le procès va son train, plus la situation pourrait faire volte-face et se tourner contre les accusateurs. Le "mystérieux inconnu" était-il prophète ou devin lorsqu'il vint s'interposer au milieu des juges. "Je suis horrifié de voir un homme de près de cent ans blâmé par d'autres pour leurs propres erreurs".

Ce qui surprend encore plus que ces accusations contre le gouvernement de Vichy et l'Armistice, c'est le sort évidemment injuste qu'on réserve à tous les collaborationnistes. En conséquence de leur soumission à Pétain, les hommes publics ou autres qui ont participé à la politique de la collaboration, ayant cessé depuis l'Armistice de considérer l'allemand comme l'ennemi, n'ont même pas l'excuse de l'obéissance dûe à l'autorité constituée. Mais, je vous demande, quelle alternative en fût-il resté pour les Français? Ou bien approuver la politique de Vichy, collaborer à la reconstruction de la France et se faire traiter par De Gaulle et partisans de "criminels" ou de traîtres à la nation. Ou encore fomenter le désordre et l'anarchie en se révoltant contre les nobles directives de Pétain et par là manquer à leur devoir de citoyens français. Voilà l'énigme qu'avaient à résoudre ces milliers de Français, y compris des généraux et des amiraux, des grands savants et littérateurs dont quelques-uns furent des héros de l'autre guerre — qui soudainement ont été dénommés traîtres et fusillés. Quelle justice y voit-on, quelles combinaisons du raisonnement eussent pu permettre un tel spectacle? Ou plutôt, ce fut le triomphe du poteau d'exécution, expéditif en effet, sur la Justice. Et que dire du gouvernement provisoire, improvisé, illégal qui pose de tels actes?

Le procès de Pétain pourrait fort bien tourner au drame politique.

Robert VIGNEAULT

Personne ne connait parfaitement deux langues; sauf de rares exceptions, les gens qui parlent également deux langues les parlent également mal. — *Henri Bourassa.*

• •

Presque tous les maux n'ont de fondement que dans notre imagination; ce sont nos prévoyances et nos craintes qui leur prêtent leurs plus vives pointes. — *Lamennais.*

• •

Les qualités d'un peuple, ses vices ou ses vertus, dépendent absolument des maîtres chargés d'élever la jeunesse. — *Libnitz.*

• •

La plus noble façon de vivre, la plus ardente et la plus complète est de se dévouer.—*Henry Bordeaux.*

• •

Le jaloux est un martyr qui martyrise. — *Comtesse Diane.*

• •

Pour que l'avenir réponde au passé, pour que le monde poursuive sa destinée, il faut que les hommes travaillent dans la paix et sentent régner parmi les nations la concorde et l'amitié. Sans cette paix, il n'est pas de progrès possible, il n'est pas de bonheur pour les peuples. —*Albert 1er.*

• •

Si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant, non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, la valeur morale de l'école est perdue et elle est près de devenir un danger. — *Guizot.*

Pétain et la France

Voici le texte de la lettre de l'amiral D. Leahy au maréchal Pétain qui a été lue en cour ce matin:

• •

Mon cher maréchal Pétain,

Votre lettre datée du 10 juin, qui m'a été remise aujourd'hui par une de nos connaissances, m'a appris dans quelle mauvaise position vous vous trouverez comme conséquence des événements qui ont entraîné la libération de la France et la destruction des nazis barbares.

Vous comprendrez qu'il m'est impossible, comme chef d'état-major, de m'immiscer à quelque degré que ce soit dans la controverse interne qui règne en France et où vous vous trouvez impliqué.

Je n'ai aucune information sur la teneur des accusations ou sur les détails précis auxquels vous aurez à faire face.

Ce que je sais sur votre attitude privée et officielle envers les Alliés et les pouvoirs de l'Axe est strictement limité à la période du 19 janvier 1941 au 19 avril 1942, période durant laquelle j'ai eu l'honneur d'être ambassadeur américain en France.

Au cours de cette période, je tenais en très haute estime votre amitié et votre dévouement pour le bien être du peuple français. Vous m'avez souvent exprimé l'espoir de voir les envahisseurs nazis détruits.

Durant cette période, parfois à ma demande, vous avez agi contrairement aux désirs de l'Axe et favorisé la cause alliée.

Dans chaque cas où vous avez refusé d'accepter mes recommandations de dénoncer les puissances de l'Axe en refusant leurs demandes, vous avez déclaré qu'une telle action positive de votre part entraînerait une plus grande oppression de votre peuple par les envahisseurs. J'avais alors, comme je l'ai encore aujourd'hui, la conviction que votre principal souci était le bien-être et la protection du peuple abandonné de la France. Il m'était impossible de croire que vous puissiez avoir un autre but.

Cependant, je dois, en toute honnêteté, répéter l'opinion que je vous ai exprimée dans le temps, à savoir qu'un refus catégorique de faire aucune concession aux demandes de l'Axe, aurait, tout en apportant peut-être une augmentation immédiat des souffrances de votre peuple, été avantageux pour la France dans la suite.

Avec l'expression de mon estime personnelle et avec le voeu que votre conduite durant la période d'occupation par l'ennemi pourra être appréciée à sa valeur par le peuple de France, je demeure sincèrement vôtre,

William-D. LEAHY

(FIN DU TEXTE)

Verner

M. et Mme Serias Dagenais de Windsor visitaient des parents et amis ici la semaine dernière.

La Rév. Sr. Ste-Angeline, accompagnée de Sr Ste-Agnès d'Assise toutes deux des SS. Grises de la Croix d'Ottawa étaient en visite chez des parents ici récemment.

M. Albert Gagnon, employé à New Liskeard depuis près d'un an passait une semaine de vacance avec les siens à Verner.

M. et Mme Alfred Frenette de Sudbury ont rendu visite à des parents, ici la semaine passée.

Etaient à Verner à l'occasion du mariage Lavallée-Gagnon M et Mme Albert Lalonde de Field M. et Mme Raymond Lapalme, M. A. Trudel de Sudbury Mme F. Lalonde de Field la famille de M. R. Lecompte de Sturgeon Falls M. et Mme Serias Aubin de Field.

M. Marcel Ducharme de Hamilton visitait des parents à Verner dernièrement M. et Mme Lucien Giroux de St-Jérôme, Qué. ont rendu visite aux familles Giroux et Gingras la semaine dernière.

Un ancien paroissien, maintenant à Windsor M. Eudore Tellier nous rendait visite récemment.

M. et Mme Pierre Robert ainsi que Mme Oscar Viau des Etats-Unis sont venus rendre visite aux familles de M. Osias Laurin et M. Pedro Paquette il y a quelque temps.

Mlle Rejeanne Roberge partait mardi dernier pour un voyage dans le sud de la province.

M. et Mme Joseph Roussel de Kapuskasing étaient en promenade chez leurs parents à Verner récemment.

Dimanche le 29 dernier un groupe de nos jeunes se rendaient à Lavigne où ils assistaient à une réunion générale des membres de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique) Nous remarquions MM. Ernest Beaudry, Armand Ethier, Gabriel Forest, Oscar Laurin, Alcide Casaubon et Lionel St-Amour.

Les militaires Paul E. et Lucien Lapensée ont visité leur parents en fin de semaine.

Plusieurs de nos paroissiens sont allés encourager par leur présence notre ancien vicaire M. l'abbé Bradley curé de River Valley à l'occasion du pique-nique annuel le 22 juillet.

M. Marcel Casaubon employé à Montréal passe un mois de vacances dans sa famille.

Le soldat P. Ricard nous visitait récemment.

M. Eugène Paiement, militaire et vétéran des fronts d'outremer est en congé dans sa famille pour quelque temps avant de repartir pour le Japon.

M. et Mme J. Maisonneuve de Montréal étaient en promenade chez des parents ici.

Maison incendiée

Vendredi le 20 dernier un violent incendie détruisit de fond en comple la modeste maison de ferme de Josaphat Miron. M. et Mme Miron étaient à faire la traite des vaches lorsque des voisins s'aperçurent du feu qui était déjà trop avancé pour que l'on puisse l'étouffer. Les flammes destructives ont ravagé la maison ainsi que deux hangars voisins. On a pu cependant épargner le reste des dépendances de la ferme ainsi que le mobilier de la maison.

Mariage Goulet-Casaubon

Samedi dernier le 21, M. le curé Racette bénissait le mariage de M. Maurice Goulet à Mlle Eliane Casaubon. L'acte de consécration à Marie était lu au début de la cérémonie par Thérèse Casaubon soeur de la marié. Pendant la messe, M. le vicaire F. Blais chantait l'Ave Marie de Rosewig et un cantique à la Vierge "Douce Vierge Marie".

La mariée au bras de son père portait une longue robe de sheer blanc garnie de dentelle. Son voile court était retenu par un halo aussi de dentelle blanche.

M. Fernand Goulet, frère du marié et Mlle Thérèse Casaubon soeur de la marié étaient garçon et lle d'honneur. Thérèse portait un robe de sheer bleu turquoise. Son bouquet était de fleurs naturelles. Son voile était retenu par un halo de dentelle blanche.

Après le mariage un groupe d'invités se rendaient chez les parents de la mariée où l'on y servait le vin. Exceptionnelle réception!

Dans l'après-midi le groupe des invités se rendaient quelque temps chez M. J. Goulet. Les parents du marié offraient une collation avant le départ des nouveaux mariés. On se dispersait vers cinq heures quand M. et Mme Maurice Goulet partaient pour un voyage à Ottawa, Montréal, Joliette, Lanoraie, St-Gabriel. A leur retour ils arrêteront à Brockville visiter le Capt. et Mme Théo. Casaubon. Pour voyager Mme Goulet portait un ensemble noir garni de fourrure de lapin blanc et un bouquet de fleurs naturelles au corsage.

A leur retour ils demeureront à Verner. A ce jeune ménage notre journal offre ses voeux de succès et de bonheur.

Voulez-vous connaître vos défauts? écoutez vos ennemis

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7661 185, rue Lorne

Hanmer

Dimanche dernier, le 5 août, avait lieu à la salle Tremblay une exposition de livres, organisée par "Les Jeunes Laurentiens." Nous sommes reconnaissant au Rév. Père Charpentier pour le bel encouragement qu'il nous a donné en priant tous ses paroissiens de venir à l'exposition. Nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire un succès de cette vente.

Le soldat Alphonse Proulx est revenu de Toronto après un bref séjour à l'hôpital de l'armée. Il est libéré et il travaillera chez son père à Hanmer.

L'officier Ernest Gauthier passe quelques jours dans sa famille. Il devra partir bientôt pour le camp d'entraînement qui le préparera à la guerre du Japon, où à une autre, si cette dernière est vraiment terminée.

M. Ben Robert nous quittait récemment pour un court voyage a Val-Coté où il visitera son beau-frère M. Ovila Lavoie.

M. et Mme Isidore Dubois recevaient la semaine dernière la visite de M. et Mme Ernie Nixon de Cobalt accompagnés de Mlle C. Dubois de Soranac Lake, N.Y. Etats-Unis.

M. Arthur Gauthier revenait de Windsor la semaine dernière pour s'établir dans Hanmer. M. Gauthier travailla pendant la durée de la guerre aux usines Ford.

M. Oscar Gauthier séjournera quinze jours chez son père M. Jos Gauthier. Le soldat Gauthier est stationné à Victoria B.C. depuis plus d'un an.

M. Marc Brunelle, employé aux usines Ford de Windsor était de passage à Hanmer récemment. Il visitait ses frères et ses sœurs.

Dans le courrier de la semaine dernière une erreur s'est glissée. M. Athanase Lajambe rendait visite à M. Jules Charbonneau et à MM. Adrien et Léandre Lajambe au lieu de chez M. Gérard Bidal, comme précédemment annoncé. Nous prions nos lecteurs de pardonner cette erreur.

Dimanche soir dernier, le 29 juillet avait lieu dans la salle Tremblay, la seconde réunion du cercle local de l'U.C.C.F.O. Le secrétaire M. Fernand Charette lut le rapport de la dernière assemblée de même que la correspondance reçue. Il fit également rapport sur le congrès de Noëlville. Il donna également la liste des abonnés à "La Terre de Chez Nous" Le président M. J. Ross attira l'attention des membres sur la propagande qui devait se faire pour grossir les rangs de l'union. On décida à l'unanimité d'organiser une soirée récréative pour le 19 août. Les détails de cette soirée ne sont pas encore définitifs. On parla ensuite de cette trop fameuse question de souffre. Les cultivateurs de la paroisse sont fatigués de recevoir à toutes les semaines des vagues de souffre qui brûle tout sur son passage. Les membres décidèrent d'envoyer deux hommes à Copper Cliff pour avertir la compagnie que les cultivateurs veulent avoir justice cet automne pour le dédommagement, ou ils en appelleront à la cour. Espérons que tous les fermiers présenteront un front uni et qu'ils exigeront justice.

St-Charles

Mariage Lavoie-Martin

Lundi matin le 6 août à 9 heures, le R. Père Plouffe de Warren bénissait dans notre église le mariage de Fernand Lavoie, fils de M. et Mme Alfred Lavoie de Sudbury, à Mlle Loranza Martin, fille de M. et Mme Emilien Martin. La mariée au bras de son père, portait une jolie toilette de tulle enrichie de brocart de soie, son voile à demi long était retenu au front par une couronne de fleurs, son bouquet se composait de roses blanches et de verdure. M. Lavoie servait de témoin à son fils.

Le chant fut exécuté par un groupe du village. Mme Rodolphe Chevrefils accompagnait à l'orgue Après le mariage il y eut réception à la demeure des parents de la mariée. Ils éliront domicile à St-Charles.

Mariage Lefebvre-Gauthier

Lundi matin le 6 août à 10 heures, le R. Père W. Bradley de River Valley, bénissait le mariage de M. Léo Lefebvre, fils de M. et Mme Albert Lefebvre à Mlle Gertrude Gauthier, fille de M. et Mme Josaphat Gauthier.

La mariée au bras de son père était ravissante dans sa jolie robe de satin blanc, manches longues, et plissée à la taille. Son voile semi-long était retenu par un halo de satin, son bouquet se composait de roses rouges et de verdure et relié par un ruban de satin blanc.

M. Albert Lefebvre servait de de témoin à son fils. Mlle Lina Lefebvre soeur du marié était fille d'honneur. Elle portait une robe de soie rose, son voile court était retenu par des fleurs, son bouquet se composait de fleurs variées. M. Sylvio Gauthier frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur.

Le chant fut rendu par les jeunes filles et femmes du villages. Mme R. Chevrefils touchait l'orgue.

Le soir il y eut réception à la demeure de M. Léo Dupuis. Nos voeux de bonheur aux nouveau époux.

Baptêmes

M. et Mme Albert Chevrefils (née Marie-Jeanne Turcot) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Reine Georgette. Parrain: Noël Turcot, marraine Mlle Antoinette Turcot, porteuse Mlle Thérèse Turcot, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Alfred Chrétien (née Violette Riopel) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Anne-Denise. Parrain Aimé Chrétien, marraine Jeannine Chrétien, oncle et tante de l'enfant. Portese, Mme Urbain Chrétien.

M. et Mme Marcel Pothier (née Aline Chamberland) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Rose-Anna Rachelle; parrain Roland Pothier, marraine Rose-Anna Brisson.

M. et Mme Albert Giroux leurs fillettes Alma et Gertrude, et M. et Mme Armand Bédard sont partis en voyage pour Nobel. Toronto, Niagara-Falls, Cornwall, Montréel Embrun, Ottawa.

M. et Mme Armand Boissonneau et leurs enfants Victoria, Laurette et Richard de Windsor passaient une quinzaine dans notre paroisse où ils visitaient les familles, Osias et Auguste Lapensée ainsi que Mme Perpetus Lapensée.

Mlle Olila Lapensée est partie pour quelques mois à Windsor.

M. et Mme Delphé Asselin étaient à St-Charles, dimanche dernier.

Nombreux étaient les visiteurs à l'occasion des mariages célébrés dernièrement.

Lavigne

Notre dévoué curé, le Rév. Père Cholette, est allé passer deux semaines de vacances à Montréal. Il doit en même temps s'occuper à trouver des religieuses pour venir enseigner à Lavigne dans quelques années. Nous savons qu'il a le bois voulu et qu'il doit bâtir un couvent prochainement. Nous lui souhaitons bonne chance et bonne vacance.

M. Joseph Arbour, père de Messieurs Alexis, Honoré, Oscar et Albert Arbour, fut conduit dernièrement à l'hôpital de North-Bay. Il est dangereusement malade. M. Joeph Arbour est bien connu à Lavigne où il a plusieurs enfants et près de 130 petits-enfants. Nous demandons à Dieu, si c'est sa volonté, de nous le ramener en bonne santé.

Les paroissiens de Lavigne ont eu l'occasion de rencontrer le représentant de l'Ami du Peuple" qui vient de passer parmi nous. Nous sommes certain qu'il va garder un bon souvenir de Lavigne où il fut bien reçu et où les abonnement ont augmenté.

M. Paul Lapierre, notre chauffeur de taxi est à se bâtir une belle résidence au village. Bon nombre de parents et d'amis sont venus lundi donner une corvée pour la fondation. Nous avons hâte de voir sa nouvelle demeure.

Dimanche dernier, les gars forestiers sont venus nous donner une belle séance de vues animés.

Au lieu de considérer un brise-vent ou un bois comme une partie fixe ou permanente de la ferme, il est plus économique de les aménager de façon à en tirer le plus de service possible, dit John Walker, Régisseur de la Station fédérale forestière de Indian Head.

Pour vos revues et vos journaux préférés adressez-vous, venez ou écrivez à la

Librairie Loisirs

REVUES.

"Aujourd'hui" — "Le Recueil":
seule digests français au Canada. Reproduction des meilleurs articles de nos revues et journaux du mois. Excellents. Mensuels. Ch..... 25c

"L'Action Nationale":
organe mensuel de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français au Canada et en Amérique. Ch..... 25c

"Voici la France de ce Mois":
revue mensuelle traitant des grands problèmes du monde, surtout de la France. Ch..... 25c

"Relations":
Excellente revue de documentation, d'information et d'action sociale sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. La seule du genre au Canada. Mensuel. Ch..... 25c

"La Famille":
Excellente revue se spécialisant sur des problèmes de famille, de maison, de parents, d'enfants, etc. Mensuelle. Ch..... 10c

"Paysana":
revue mensuelle d'arts domestiques. Excellente pour celles qui veulent apprendre ou s'aider dans les travaux de lingerie, patrons, broderies, etc. Ch. 10c

"L'oeil":
Elégante revue populaire abondamment illustrée, littéraire et politique. Mensuelle. Ch..... 10c

La Revue Populaire — La Revue Moderne
La Petite Revue:
élégantes revues, très lues à cause de leur roman complet. Mensuelles. Revue Populaire, Revue Moderne, ch. 15c.—La Petite Revue, ch..... 10c

"Le Film":
Revue traitant de cinéma. Mensuel. Ch..... 10c

"Le Samedi":
Magasine hebdomadaire, abondamment illustré, renommé pour son feuilleton. Ch..... 10c

"Jovette":
revue mensuelle pour dames et demoiselles, renommée pour la qualité de son roman complet ainsi que pour ses articles sur les problèmes féminins. Ch..... 25c

JOURNAUX

"La Boussole":
Journal indépendant et bi-mensuel. Entièrement au service de la cause française en ce pays. Ch.....5c

"Le Bloc":
Journal hebdomadaire. Organe officiel du Bloc Populaire Canadien. Très à la page et franc, c'est le meilleur journal politique au Canada. Le directeur en est Léopold Richer, l'un des plus compétent de nos journalistes au patriotisme éprouvé et éclairé. 5c

La Patrie, ...07
Le Petit Journal, .05
Le Photo Journal, .05

Pourquoi chaque semaine ne pas vous adresser à nous pour vos revues et journaux préférés. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

LIBRAIRIE LOISIRS

KARL LEHTO

J.-T. PAQUETTE, Propriétaire

SPECIALITES POUR HOMMES

Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke" — Chapeaux "Biltmore"
Valises, malles...

ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL

84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

SUDBURY — ONTARIO

LEBEL & FILS

NETTOYEURS - TEINTURIERS

TEL. 5-5621 — 142 RUE EYRE

OULET SHOE STORE

Chaussures pour hommes — dames — enfants — aussi service de reparage pour chaussures
La manière moderne pour prix réduits

Tel. 3-1361 — 70 rue Borgia, Sudbury.

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE

ATTENTION !

Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez

ED. LAURIN

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

49 rue Cedar — Téléphone 3-0611

EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

217 RUE KING — SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Abonnez-vous à

L'Ami du Peuple

Vous vous rendez un grand service ainsi qu'à la cause française de l'Ontario-Nord en vous abonnant et en abonnant vos amis à l'Ami du Peuple. Pourquoi ne pas vous fixer l'objectif suivant un abonné par semaine?

L'AMI DU PEUPLE
82 rue Beech,
Sudbury, Ont.

Ci-inclus ..... pour abonnement de .....
à l'AMI DU PEUPLE.

Signature .....

Adresse .....

Faire remise par bon de poste. Par chèque, ajouter 15 sous de plus pour le banquier.

Ecole rasée par les flammes

Vendredi dernier le feu a complètement détruit l'école séparée du Sacré-Coeur d'Espanola. F. Giroux, secrétaire de la commission scolaire, déclare que la perte est de l'ordre de $100,000. Les assurances couvrent le coût en grande partie.

Critique du plan national de construction

Une trentaine de délégués ont fortement critiqué certaines clauses du plan national de construction sur un front minimum de 27½ pieds. On trouve ce minimum trop bas. Clem Smith, l'un des principaux de la discussion, dit que l'idéal c'est de garder ce que Sudbury a déjà le lot de 40 pieds de front. Il demanda qu'on s'en tienne à celui là dans l'ouverture tienne à celui-là dans l'ouverture de nouvelles subdivisions dans l'avenir. L'échevin J. P. McCool, président de l'assemblée, dit que le conseil ne pourait rien à propos de lots déjà subdivisés ou construits... Il se déclara opposé à ce que les lots de 60 pieds soient divisés en deux H. E. Roseborough, inspecteur de la construction, au cours d'un interrogatoire émit l'opinion qu'il n'était pas légal pour une municipalité d'établir un prix standard pour les constructions de maisons privées. Si un type, dit-il en ouvrant une nouvelle subdivision veut construire telle valeur de maison, il devait être libre de le faire. Les maisons qui se construisent à Sudbury sont d'un bon standard. Notre ville en est une de travaillants qui ne peuvent pas se permettre de construire à hauts prix. Ils doivent commencer en petit et ajouter au fur et à mesure de leurs moyens. M. Roseborough parla de la façon dont la ville s'y prenait pour ouvrir de nouvelles rues. Le coût du lot comprend les améliorations locales, comme les égouts, trottoirs et eau. Ceci est avantageux pour la ville et pour le client qui n'ont pas de charges d'intérêts à payer. Il prétendit même que l'acheteur sauve un tiers du coût du lot. Il donna comme exemple les 50 lots des environs Byng-Haig qui vont se vendre 600 et 650 dollars, le lot lui-même y étant pour 250 et 300 dollars.

LETTRE D'OTTAWA

suite de la première page

de 70 ans, et plus auraient droit à la pension sans considération de la fortune personnelle. Ces pensions nationales financées et administrées exclusivement par le fédéral, coûteraient, dès 1948, la somme annuelle de 200 millions de dollars.

Dans le second plan, seules les personnes de 65 à 70 ans, qui sont dans le besoin, auraient droit à la pension. Ce sont les provinces qui administreraient ce second plan de pensions de vieillesse, selon des accords fédéraux-provinciaux. Il en coûterait au fédéral, pour ce second plan, de 17 à 20 millions par année, et autant annuellement aux provinces, en se basant sur ce que la situation en 1948, prévoit-on, sera. On estime qu'il y aurait alors 925,000 vieillards pensionnaires dans les deux systèmes pris ensemble.

2)—Le gouvernement d'Ottawa propose ensuite l'établissement d'un régime d'assurance-santé. On calcule que le plan qu'envisage le fédéral, lorsqu'il sera complètement mis en vigueur, coûtera $21.60 par personne, dont le gouvernement fédéral s'engage à payer $12.96, c'est-à-dire 60 pour cent du coût total. Les bénéficiaires de cette assurance-santé auraient droit aux services suivants établis par étapes: durant la première étape, à la médicine générale, à l'hospitalisation et aux visites du service infirmier; durant les autres étapes et à mesure que ces services seraient établis, aux spécialistes et chirurgiens, aux gardes-malades particulières, aux soins dentaires, aux médicaments et matériel médico-chirurgical, aux laboratoires (épreuves du sang, radiographies, etc.)

Dans l'ordre de leur mention, ces services coûteraient la fraction suivante du coût total de $21.60 établi par personne: $6.00, $3.60, $0.60, $3.50, $1.15, $3.60, $2.35, $0.60. Le coût global de l'établissement complet de ce système d'assurance-santé serait de $250,000,000 par année, en se basant sur le recensement de 1941. Le fédéral payerait 150 millions, et les provinces, 100 millions. Lorsque le plan fonctionnerait au complet, le Québec, d'après la population qu'elle avait en 1941, recevrait $22,790,000, pour les services de la première étape et $22,790,000 pour les services des autres étapes.

3)—Le gouvernement d'Ottawa propose de verser les autres subsides suivants aux provinces: une subvention de $620,000 répartie entre les provinces à raison de $5,000 chacune et de 5 p.c. par personne d'après le recensement de 1941, afin de permettre aux gouvernements provinciaux des travaux d'études et d'organisation facilitant le recrutement d'un personnel permanent en vue de préparer à la distribution des prestations d'assurance-santé, la part du Québec étant de $171,000, une subvention de 35 cents par personne pour les services de santé générale, le Québec recevant $1,166,200 sur la somme globale de $4,022,600 versée aux provinces; une subvention de$3,000,000 pour la lutte anti-tuberculeuse, la part du Québec étant de $1,107,000, parce que la répartition entre les provinces serait fondée, pour une moitié sur la proportion de la population, et, pour l'autre moitié, sur la proportion des décès dûs à la tuberculose; une subvention aux provinces de $3,987,000 pour l'hygiène mentale, le Québec recevant $1,156,200; une subvention aux provinces de $497,900 pour les enfants infirmes, le Québec recevant $144,400; une subvention aux provinces de $1,243,900 pour les pensions aux aveugles civils, dont le Québec aurait $452,100, et l'âge des aveugles ayant droit à ces pensions serait abaissé de 40 à 21 ans.

A tout ce programme, s'ajoute, sous forme de prêts, une contribution financière à la construction d'hôpitaux dans les provinces et les municipalités.

4)—Le gouvernement d'Ottawa propose de se charger lui seul de l'aide aux personnes employables tombant sous l'assurance-chômage, tandis que les provinces s'occuperont des personnes non employables dans le besoin; de contribuer provinciaux et municipaux, s'ils s'assant à maintenir l'embauchage; d'établir une nette démarcation entre dans le développement de nos ressources naturelles.

5)—Le gouvernement d'Ottawa propose, enfin, de verser à chaque province la somme de $12 par tête, chaque année, augmentée ou diminuée en proportion de la valeur de la production nationale brute par tête comparativement à la population de 1941.

Que demande-t-il en retour?

Le gouvernement fédéral, en retour, demande aux provinces de se retirer complètement du champ de la taxation de l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies et sur les successions. Il ne veut pas procéder par amendement à la constitution, si ce n'est sur un point: permettre aux provinces et au fédéral, de se déléguer mutuellement des pouvoirs. Tout accord fédéral-provincial se fera par entente. Tout gouvernement provincial conserverait le droit moral et légal de mettre fin à l'entente à n'importe quel moment. Le fédéral a demandé aux provinces de ne pas rejeter ses propositions avant une période d'essai, peut-être de trois ans.

Voilà, dans ses grandes lignes, le plan fédéral de reconstruction nationale.

L'exiguité de l'espace nous empêche de parler plus longuement, dans cette chronique, de la conférence. Nous y reviendrons la semaine prochaine. Disons, toutefois, pour le moment, que M. Duplessis, premier ministre du Québec, a bien représenté sa province. Avant d'aller plus loin, en parlant de la conférence, dont il sera tant question au cours des prochains mois, il fallait exposer le vaste plan fédéral. C'est ce que nous avons voulu faire cette semaine.

La session retardée

En terminant, qu'on nous permette de dire un mot sur la prochaine session. Elle ne s'ouvrira maintenant que le 6 septembre, à cause de la fin de la guerre qui doit être en ce moment un fait accompli. C'est ce que M. King a annoncé. Le premier ministre a dit qu'il fallait donc reviser le budget sur une base de six mois pour la guerre et des autres six autres pour la paix. Il va falloir modifier les projets de démobilisation pour hâter le rapatriement de nos troupes. Il est également nécessaire de prendre des mesures maintenant pour procéder le plus rapidement possible à la transformation de notre industrie de guerre en industrie de paix.

La fin soudaine de la guerre, qui arrivera d'un moment à l'autre, va causer une grande joie, mais apporter a aussi de profonds changements. Voilà qui va donner à la prochaine session une importance très grande, puisque ce sera la première session de l'après-guerre.

"RELATIONS"

Août 1945

EDITORIAL — Les provinces à Ottawa.

ARTICLES — L'Abitibi veut mûrir Alexandre Dugré. Bilinguisme: le problème religieux, Emile Gervais. Le Québec reste jeune, Charles-Marie Boissonnault. La Vierge américaine, Joseph-H. Ledit. Le mouvement revisionniste, Pierre-Paul Langis. Les Maternelles, Jeanne Grisé-Allard.

COMMENTAIRES — —Le sang du juste. Largeur de vue. La valeur de nos soldats, Synagogues incendiées: à Québec et ailleurs. Les catholiques aux Etats-Unis. Comment les recevoir?

CORRESPONDANCE — A propos d'alcoolisme, Engelbert Lacasse. L'enseignement catholique en congrès à Bogota, Jean Genest.

CHRONIQUES — Retour à la terre, Beatrice Clément. En philosophant avec mes élèves, André Dagenais. Etape vers des loisirs chrétiens, Wilfrid Gariépy.

HORIZON INTERNATIONAL — Saint-Siège, U.R.S.S., Pologne.

LIVRES RECENTS — Modern Youth and Chastity, Pour mieux servir Dieu, French Canada in transition, L'art de parler au peuple, A propos de Crémazie, Elle et Lui, Tableaux d'autrefois: Pauvre Blaise, le Général Dourakine, les Vacances, le Tigre et la Panthère, Quatre de la Gazelle, Equilibres précaires, Trois contes, Steppes d'Ukraine, La science sans douleur.

"RELATIONS"
1961, rue Rachel Est
Montréal
Tél.: CHerrier 3101
L'abonnement: $2.00 Le no.: $0.25

Restrictions, oui privations, non

Comme nous l'avons soutenu déjà, nous sommes disposés à accepter la restriction pour aider les européens. Malgré que le Canada ne retirera pas grand'chose de sa participation aux guerres de l'Angleterre, car cette dernière comme d'habitude sera là pour manger le gâteau, nous sommes disposés à aider les affamés des vieux pays en acceptant la restriction. Cependant, voilà que notre effort dépasse toute limite décente. Cette semaine nous téléphonons au moulin qui nous fournit du papier et à notre grand étonnement nous apprenons que l'on a des commandes pour l'Europe et que ces commandes doivent passer avant celles du Canada. Voilà au propre. La restriction des denrée s'explique, mais celle du papier... voilà qui est fort. Serons-nous obligé de suspendre nos journaux en plein Canada pour permettre à un Lord anglais millionnaire de publier de l'autre côté de la grande mare...? Le papier est-il si important dans le moment? Mange-t-on du "Newspaper" à Londres? Que l'un fournisse du papier à lord Beaverbrook cela s'explique, mais que ce monsieur passe au Canada avant les Canadiens... est-ce juste?

M. Truman a déclaré récemment que les Etats-Unis ne se sont pas pas battus pour obtenir des possessions ni un seul pouce de terrain pas plus que de récompense monétaire. M. Churchill est plus lent à faire une déclaration du même genre... si jamais il l'a fait ... ce qui nous surprend énormément. En attendant, Messieurs les Anglais viennent se servir en Canada de matières non essentielles et cela avant les Canadiens. Sans doute cet avantage a-t-il été gagné aux habitants des bords de la Tamise par leur participation à la guerre... et c'est la récompense qu'ont gagnée nos gars du Canada sur tous les fronts. Nous nous battons pour cette chère Albion et pour nous récompenser, les londonniens viennent se servir en Canada, avant les Canadiens. Voilà la justice. Qu'on ne se surprenne pas ensuite si tous les Canadiens ne sont pas toujours des plus enthousiastes à accepter de se battre pour cette vertueuse Angleterre.

DE LA LECTURE

Choix de beaux livres pour tous les goûts

LIBRAIRIE LOISIRS

82 rue Beech Sudbury

Sturgeon Falls

Dimanche, le 29 juillet avait lieu la soirée d'adieu organisée par les paroissiens en l'honneur du Rev. Père Auguste Vaillancourt. Quelques musiciens exécutèrent de beaux morceaux de piano et violon. Les enfants de nos écoles donnèrent quelques pièces qui furent fort appréciée de tous. Deux adresses lui furent lues par M. le Dr P. Coulombe et M. C. Watson, M. l'abbé Marchand nous fit un résumé des nautes qualités du Père Vaillancourt qu'il a beaucoup apprécié au cours de leur vie intime. Un chèque de cinq cents quatre-vingt quinze dollars, don des paroissiens, lui fut présenté par M. W. Rochon. Les diverses associations lui présentèrent aussi chacune un chèque de différents montants. M. l'abbé Vaillancourt nous remercia en termes émus. Il nous dit son regret de nous quitter après onze ans passés parmi nous et nous remercia chaleureusement pour la bonne co-opération que nous lui avions donnée. Tous garderont un souvenir inoubliable de son séjour parmi nous.

Mardi, le 31 juillet les paroissiens s'assemblaient en l'église du Sacré-Coeur à l'occasion de l'intronisation de notre nouveau Curé, Mgr Stéphane Côté P. D. autrefois de Chelmsford. Le Rév. Père Chapleau de la paroisse de St-Vincent de Paul de North Bay, délégué de Mgr R. H. Dignan, présidait la cérémonie. Notre nouveau curé fit son entrée dans l'église au chant du Veni Creator. M. le docteur Geo. Levesque lui lut une adresse en français et M. F. Sullivan lui souhaita la bienvenue au nom de la population anglaise. Tous sont très reconnaissants et remercient la Divine Providence de nous avoir donné ce Pasteur dévoué qui saura si bien continuer l'oeuvre inachevée de ses prédécesseurs.

Depuis bientôt quinze jours, les travaux de notre hôpital sont commencés. Jusqu'à date tout va bon train.

Lundi matin le 30 juillet un service funèbre fut chanté par le Rev. Père Vaillancourt pour M. J. B. Cloutier. Le défunt était âgé de 81 ans et était né à St-Gabriel de Brandon, Qué. Lui survivent outre son épouse, née Marie Bergeron deux frères Zénon de Verner, Ont. Olivier de Tangent Alta. Quatre soeurs Mme Gilbert, St-Zeno, Que. Mme P. Quellemette, Verner, Ont. Mme N. Joffroy, de Montréal et Mme W. Champaigne Windsor. Les porteurs étaient MM. Zénon Cloutier, Adélard, Victor, Alexandre, Rhéal, Albert St-Aubin.

A 9 heures lundi matin le 30 juillet, en l'église du Sacré-Coeur de l'Esturgeon, fut célébré le mariage de Mlle Gertrude Ethier de Verner, fille de M. et Mme Jules Ethier à M. Théo Levac fils de M. et Mme T. Levac de cette paroisse. La nef était décorée à cette occasion de roses et de fougères. M. T. Levac était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée était ravissante dans une robe de style en satin ivoire, dont l'ampleur de la jupe formait une légère traine, manches longues et encolure en forme de coeur. Son long voile de tulle illusion était maintenu sous un diadème de dentelle recouvert de sequins. Les seuls bijoux qu'elle portait étaient un collier et boucles d'oreilles en perle satin. Son bouquet se composait de roses assorties naturelles antremêlées de fougère. Après la cérémonie une réception eut lieu chez M. Jules Ethier où tous présentèrent leurs meilleurs voeux accompagnés de riches cadeaux aux nouveaux époux. Dans la soirée tous se rendaient chez M. T. Levac pour la veillée. On remarquait parmi les invités venus du dehors M. et Mme Camille Ethier et leur fillette Gaetane Mme Raymond Turpin tous de Sudbury, Mlle M. Pilon de Monetville, M. et Mme Giroux de St-Jérôme P. Q., M. et Mme P. Giroux de Montréal, M. et Mme W. Paquette Mlle B. Ethier, M. et Mme L. Savignac, Mme G. Levac, M. et Mme Brulé, M. et Mme Trottier, M. et Mme O. Ethier, M. et Mme A. Ethier, M. et Mme C. Davidson tous de l'Esturgeon; M. et Mme Edmond Roberge, M. et M. R. Giroux, M. et Mme T. Giroux de Verner et nombre d'autres. Nos meilleurs aux nouveaux époux.

Mlle Rolande Blais, garde-malade hygiéniste de la ville de Timmins est de passage chez sa mère Mme A. Blais.

Mlles Cécile Denis Allard et Thérèse Paiement, gardes-malades au sanatorium de Gravenhurst passent la quinzaine chez leurs parents Mme E. E. Allard et M. et Mme J. A. Paiement.

M. et Mme Gérard Serré ainsi que leur fils Hubert, sont de passage chez M. et Mme J. A. Serré.

Mlle Jacqueline Paiement, étudiante en musique, revient d'un séjour d'un mois à Denver, Colorado, E. U. A. où elle assista à des assises musicales.

M. et Mme Ricard Morrissette (Annette Legault) récemment mariés sont en route pour Ottawa avant de retourner à Kirkland Lake où M. Morissette est pharmacien.

Les travaux de l'hôpital vont bon train. Les déblayeurs sont déjà à creuser la cave. Toutes les nouvelles qu'on transmet sont des plus encourageantes. Bon succès à cette oeuvre qui mérite tous nos encouragements.

M. André Audette, étudiant à la Haute-Ecole revient d'un voyage dans l'est Ottawa et Montréal.

Mlle Gaétane Blais, institutrice à la Haute-Ecole revient d'un séjour à Owen-Sound, où elle visita M. et Mme F. W. Quinn.

Germaine et Jocelyne Michaud recevaient récemment à une soirée d'adieu pour Mlle Marcelle Deshotels, de Coniston dont on annonce la rentrée au couvent des filles de la Sagesse à Eastview.

M. Gérard Vachon, séminariste à Toronto, subit à l'hôpital une opération d'appendicite. Meilleurs voeux de rétablissement.

St-Charles

Dimanche après-midi le 29 juillet à deux heures avait lieu le mariage de M. Delphé Asselin, fils de M. et Mme Omer Asselin à Mlle Jeanne Paquette fille de M. et Mme Edmond Paquette de Sudbury. La mariée, au bras de son père était très jolie dans sa toilette de satin blanc, long voile retenu au front par un halo de même nuance. Elle partait un bouquet de roses blanches et d'oeillets.

La fille d'honneur Mlle Rita Robidoux portait une robe de sheer bleu garnie de satin rose, un voile court de même nuance était retenu par une couronne de jeurs roses. Son bouquet se composait de fleurs variées. Mlle Anita Sauvé, portait une toilette de sheer bleu avec voile court de même nuance retenu par une couronne de fleurs roses. MM. Louis et Olier Asselin frères du marié agissaient comme garçon d'honneur. La bouquetière, Cécile Asselin soeur du marié portait une jolie robe de satin rose avec couronne de fleurs de même ton. Son bouquet était de pois de senteur et de pieds d'alouettes.

Le R. P. Lionel Séguin bénissait le mariage. Le cantique "Prière pour mariage par L. C. Boulanger fut chanté par Mlles Marie Asselin et Rachelle Laforge. L'Ave Maria de Gounod fut rendu par Mme Alyre Grandmaison. Les jeunes filles du village chantèrent un Tantum Ergo en partie. Mme Rodolphe Chevrefils accompagnait à l'orgue.

Après le mariage il y eu réception chez les parents du marié. Ensuite ils partirent pour un voyage à Windsor et Niagara Falls. Ils éliront domicile à Sudbury. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Dimanche dernier le 29 juillet avait lieu le pique-nique annuel. Les repas du midi et du soir furent servis dans la salle paroissiale. Les jeux étaient placés dans un petit bois tout près de l'église, ce fut un très bel endroit de rafraichissement et de plaisir. Le soir il y eut d'intéressantes vues animées données par notre agronome M. Roméo Leroux. La musique du jour fut donnée par M. Georges Trudel de Sturgeon Falls. Il était accompagné de M. Charles Faucon. Notre pique-nique fut un vrai succès et M. le Curé remercie tout le monde qui y ont participé.

Notre curé le Rév. L. Séguin nous a quittés pour la paroisse de Chelmsford. Le R. P. Vaillancourt de Sturgeon Falls lui succède.

Mme Arthur Gaudette fut transportée à l'hôpital le semaine dernière où elle dut subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MISS THOMPSON ET PETAIN

LE DEVOIR — Dorothy Thompson, dans le **Standard**, porte ce jugement très juste sur le procès Pétain:

"En principe, Pétain subit un procès régulier devant une cour de justice française; en pratique, il est traduit devant un tribunal révolutionnaire. Il subit un procès dont l'issue est réglée d'avance... Ce n'est pas un homme qui se trouve à la barre, mais toute une politique; beaucoup plus encore: la France elle-même se constitue à la fois l'accusatrice et l'accusée... La France renouvelle le vieux rite du sacrifice du sang, par lequel les tribus et les peuples entendaient laver leurs fautes et manifester leur conversion... La France veut désavouer son passé. Pour cela elle a choisi comme holocauste et symbole un maréchal et un héros de la Grande Guerre. L'enjeu du procès est plutôt une répudiation collective qu'une condamnation personnelle.

"...La masse des Français a collaboré dans les prodomes de la défaite et dans la défaite elle-même; ils veulent se disculper dans la personne d'une grande victime.

"...Si Pétain n'était pas si profondément Français, il ne pourrait servir de symbole", conclut la chroniqueuse. Pour elle, le Maréchal sera condamné à mort mais sa sentence sera commuée.

Tribunal révolutionnaire, procès politique, rappel des immolations antiques, voilà comment apparaît à Mme Thompson la cause qui se plaide devant la Haute-Cour de France.

Ce témoignage vaut d'être cité.

J.-B. DUCHARME

Service Funéraire

78 rue Beech Téléphone: 6-6502

MAURICE DUBE

Assurance — Prêts

1 rue Durham, N. Sudbury, Ont.

Personnel entièrement bilingue chez

ADAM & CIE LTEE

- EPICERIES DE CHOIX
- FRUITS ET LEGUMES
- VIANDES

PRODUITS
- BLATCHFORD
- OGILVIE

TEL. 44248 — 42, rue Borgia

TEL. 77622 — Sudbury, Ont.

AVIS

à toute personne se proposant de déménager à

VICTORIA — **HAMILTON**
VANCOUVER — **TORONTO**
NEW WESTMINSTER — **OTTAWA**
WINNIPEG — **HULL**

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement, dans l'une de ces régions surpeuplées, sans un permis de l'Administrateur des logements d'urgence.

Soyez donc certain d'avoir un autre logement et aussi un permis d'occupation, avant de quitter définitivement votre demeure actuelle. Les demandes de permis doivent être adressées à l'Administrateur des logements d'urgence de la région où vous vous proposez de déménager.

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions, contrairement à l'ordonnance, commet un délit et devra, en plus des autres sanctions, évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

(Cette ordonnance est émise en conformité avec les règlements affectant les logements d'urgence, arrêté ministériel C.P. 9439 du 19 décembre 1944.)

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

EX-4NF

Les maladies du tabac

(Notes des Fermes Expérimentales)

Le tabac est sujet à certaines maladies tant dans les couches qu'au champ. Les maladies les plus communes dans les couches sont la fonte des semis et la pourriture noire des racines. Règle générale, si les terreaux ont été stérilisés à la vapeur ou désinfectés à la formaline, ces maladies ne se rencontrent guère. Si la saison n'est pas favorable, ou que l'on fasse des arrosages en temps inopportun, il y a risque que ces maladies se développent. Si la fonte des semis fait son apparition, on recommande d'arracher le plant des parties affectées et de diminuer les arrosages. Dans de tels cas, il vaut mieux arroser plus à la fois et moins souvent. Dans le cas de la pourriture noire des racines, dont les symptômes sont bien connus, on recommande aussi de cesser les arrosages pour laisser sécher quelque peu le terreau et faire ensuite un arrosage tonique au nitrate de soude ou à l'engrais chimique complet, au taux d'une livre par 10 gallons d'eau. Cet arrosage tonifiant provoquera la poussée de nouvelles racines et l'on peut ainsi sauver les couches si l'on s'y prend assez à bonne heure.

Au champ les maladies les plus communes sont la mosaïque, la tache angulaire des feuilles et la pourriture noire des racines.

En plantant du plant sain, on évitera une source importante d'infection, du moins pour la mosaïque et la pourriture noire des racines.

Dans les cas où la mosaïque est présente d'année en année, la cause d'infection peut provenir des couches ou des champs. Dans de tels cas, on recommande d'éviter de fumer lorsqu'on travaille aux couches ou au champ et de plus, de planter le tabac en rotation. Le même champ ne devrait pas revenir en tabac deux ou trois ans de suite. Il serait préférable de changer de place tous les ans.

Quant à la pourriture noire des racines, elle s'enraye assez facilement en ne plantant que sur champ bien égoutté et où l'on suit la rotation. Là encore, il faut éviter de planter plus d'une année à la même place.

Quant à la tache angulaire elle ne se développe pas au même degré tous les ans, tout dépend des conditions climatériques. Cette maladie ne fait généralement son apparition que sur la fin de la végétation. Il faudra éviter de faire des travaux culturaux, binages et autres, lorsque le tabac est couvert de rosée ou encore immédiatement après une pluie, il faudra attendre que le sol et le plant soient relativement secs, autrement on peut répandre la maladie très rapidement.

En résumé, ne plantons que du plant sain sur champs bien égouttés, et ne faisons pas de travaux culturaux par temps humides, de plus suivons une rotation appropriée. De cette façon, on diminuera grandement les chances qu'il y a de propager les maladies telles que la mosaïque et la tache angulaire, et les dégâts seront réduits au minimum.

Les moutons

La majorité des maladies dont souffrent les moutons au Canada sont causées par les vers qui vivent en parasites dans l'estomac et l'intestin de ces animaux. On a trouvé 26 espèces de vers dans les moutons au Canada, mais les recherches qui ont été faites ont établi qu'un très petit nombre de ces vers sont la cause de la presque totalité des pertes. Le maladies parasitaires ordinaires des moutons sont la maladie du ver de l'estomac ou anémie d'été, la maladie nodulaire et la diarrhée d'automne (diarrhée noire). Le système employée pour prévenir ces maladies au Canada est basé sur le fait que la plupart des vers parasitaires qui se trouvent dans les pâturages sont détruits par le long hiver.

Au Canada, à l'est du Manitoba, on donne à tous les moutons adultes une forte dose de phénothiazine (une once par 100 livres de mouton); cette drogue est administrée entre le commencement de décembre et la veille du jour où le troupeau doit aller sur le pâturage au printemps. A ce propos, une note spéciale pour l'année 1945, fait remarquer qu'il est possible cette année que le troupeau de mouton soit mis sur l'herbe avant d'être traité parce que la saison a été très hâtive. On pourrait cependant le tenir dans un petit enclos jusqu'en mai puis le traiter et l'envoyer sur un autre pâturage. Il ne faut pas laisser les moutons paître sur ce petit enclos tout l'été sinon ils y ramasseraient sûrement un nombre nuisible de parasites et dans ce cas le système préventif adopté n'aurait aucun effet.

L'administration d'une dose de phénothiazine avant de mettre les moutons au pâturage prévient, dans la majorité des cas, les manifestations de la maladie nodulaire chez les jeunes sujets pendant la saison suivante, et prévient également la maladie du ver de l'estomac. Il faut ensuite se tenir sur ses gardes pour les symptômes du ver de l'estomac en été, au cas où les vers n'auraient pas tou été détruits si l'on constate ces symptômes, on traitera le troupeau avec une potion de couperose bleue, (sulfate de fer) et de nicotine, ou une petite dose de tetrachlorethylène (un tiers d'once par 100 livres de mouton) ou des capsules de cette substance. Aux premiers jours de l'automne, on examinera le troupeau pour voir s'il y a des symptômes de diarrhée noire. Si les animaux sont affectés, il faudra les traiter avec de la phénothiazine. La dose utile est un peu moins forte que celle qui est recommandée pour le traitement protecteur d'hiver et du printemps. Dans les provinces de l'Ouest la question de savoir si ce traitement est nécessaire est laissée à la discrétion de l'éleveur.

Il y a trois modes d'emploi de la phénothiazine — tablettes (pilules); potion de phénothiazine, et phénothiazine dans le sel. La dernière méthode de traitement ne convient pas aussi bien pour les conditions canadiennes que la méthode de dosage individuel, qui coûte beaucoup moins cher et qui est plus efficace. Les tablettes de phénothiazine distribuées par les vétérinaires et par les coopératives contiennent 10 grammes de phénothiazine. Il faut donc, pour que la dose printanière, qui est la dose importante de toutes, soit satisfaisante, trois tablettes pour les animaux pesant jusqu'à 100 livres et 4 pour les animaux plus gros. Si les tablettes sont données au moyen des doigts, on aura soin de tenir la langue du mouton bien en avant avec la barre d'un appareil pour ouvrir la bouche. Quand on prend cette précaution l'administration de la dose de la drogue est très simple. On met chaque tablette sur la base de la langue et l'on retire rapidement l'appareil. On peut aisément traiter 70 à 80 animaux par heure à raison de trois tablettes chacune.

Le maintien de la presse dans plus de 40 pays dépend entièrement de la production de papier à journal par les fabriques canadiennes de papier.

Les poules

L'eau est un élément important dans la production des oeufs, et surtout pendant les chaleurs

Les poules veulent avoir en tout temps, mais spécialement au moment où elles pondent, c.-à-d. dans la matinée et l'après-midi, une abondance d'eau propre et fraiche devant elles. Les poules n'ont pas de glandes sudoripares et c'est au moyen de leurs poumons qu'elles rejettent l'humidité du corps. Quand elles manquent d'eau pendant un long temps les poumons se dessèchent et elles souffrent beaucoup.

Quand la provision d'eau fraîche est insuffisante, la ponte diminue. Quand les poules sont obligées de boire pour se désaltérer de l'eau stagnante et sale, la qualité des oeufs se détériore. La première chose que fait une poule en sortant du nid où elle vient de pondre, est de boire de l'eau et elle en boit plus quand cette eau est bien fraiche que lorsqu'elle n'est changée qu'une fois par jour. Il faut donc renouveler la provision d'eau du poulailler plusieurs fois par jour et nettoyer les abreuvoirs au moins un fois par jour. N'oublions pas qu'il existe une demande pour tous les oeufs que nous pouvons produire.

LE 40ième camp annuel du Club alpin du Canada sera tenu du 15 au 28 juillet au Lac Chrome dans la vallée Eremite du Parc National Jasper. Le camp principal sera établi au pied du pic Outpost que l'on voit à l'extrême gauche de la photographie ci-dessus. Il sera situé à une altitude d'environ 6,100 pieds. Le cours d'eau qui le borde est le ruisseau Eremite. Au centre on voit le glacier Eremite qui se trouve à environ un mille du camp. De celui-ci on peut atteindre une douzaine de pics dont quelques-uns difficiles à escalader. Ce territoire est en grande partie nouveau pour les membres du club. Parmi les excursions à faire il faut compter les glaciers Fraser, Simon et Mastodan qui comptent parmi les plus beaux des Rocheuses et qui offrent des vues magnifiques sur le mont Geikie et sur le versant ouest des Remparts.

Québec, deuxième centre de rapatriement

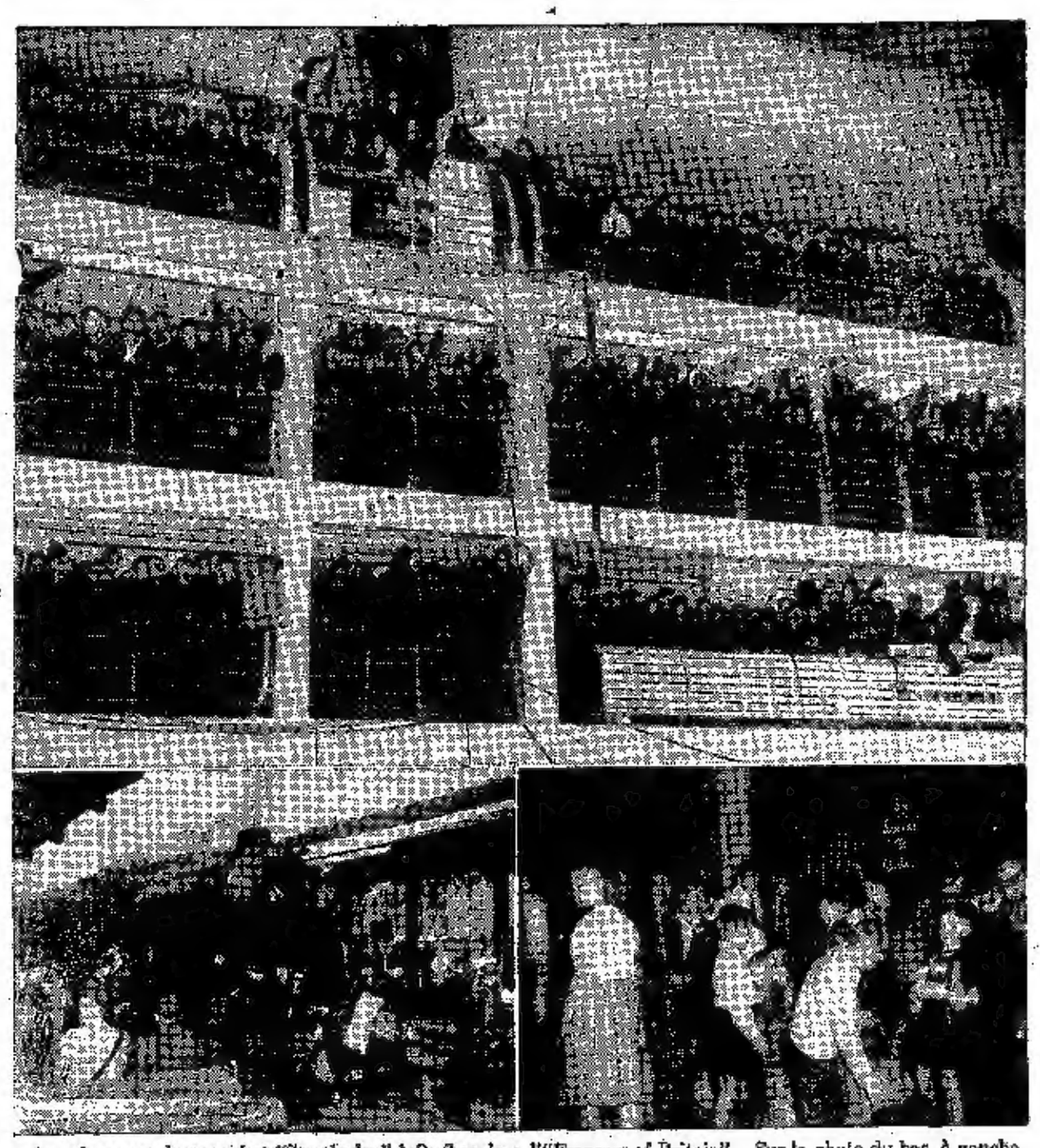

Avec la venue du paquebot "Stratheden" à Québec, le 30 juillet dernier, la vieille capitale partage maintenant, avec Halifax, l'honneur d'être au pays le deuxième grand centre de rapatriement, pour les troupes canadiennes tout aussi bien que pour les civils britanniques. Le "Stratheden" a été le premier transport de troupes à remonter le St-Laurent depuis la guerre. La photo du haut nous le fait voir à son arrivée au quai de l'Anse-au-Foulon, spécialement construit par le Pacifique Canadien pour l'"Empress of Britain". Sur la photo du bas, à gauche, on voit des soldats et des aviateurs se dirigeant vers les trains spéciaux du Pacifique Canadien, à leur descente du bateau, le 31. Le lendemain, 1er août (photo de droite), le premier train spécial Montréal-Québec à destination du vieux port depuis la guerre, partait de la gare Windsor, à Montréal, pour se rendre à l'Anse-au-Foulon avec un contingent de réfugiés britanniques devant s'embarquer à bord du "Stratheden" pour rentrer dans leur pays.

Le but principal de la Conférence nationale de la Restauration, à Ottawa, est d'assurer la collaboration fédérale-provinciale en vue du placement des anciens combattants (vignette du haut) et de l'aide aux petites industries telle que l'élevage de la volaille (vignette du bas).

Verner

M. Albert Lafrenière et sa famille de River VaVlley ont rendu visite à la famille de M. CCe Lafrenière dimanche dernier.

Nous avions récemment l'honneur d'avoir parmi nous un enfant de la paroisse, prêtre chez les Clers St-Viateur, en la personne de M. l'abbé Raymond Bélanger en congé dans sa famille.

Le militaire Ferdinand Paquette de l'armée canadienne passe quelques jours de congé dans sa famille à l'occasion du mariage de son frère.

Un bon groupe de nos hommes nous quittaient la semaine dernière pour aller travailler à la récolte du tabac dans la région de Simcoe.

Après un congé parmi les siens, le soldat Paul Bouffard est retourné à son camp d'entrainement la semaine dernière.

M. Paul Demers B.A. employé à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre à Ottawa passe quelques jours de vacances dans sa famille.

Mlle Rita Lachance de Windsor est en promenade chez des parents à Verner pour quelque temps.

Vendredi le 3 courant, Mme Aldéric St-Amour conduisait ses deux bambins, Gilles et Michel à l'hôpital St-Joseph de North Bay, pour une opération pour les amygdales.

Mlles Claire et Jeannine Bergeron de Sudbury, visitaient leur grand'mère Mme J. Guenette récemment.

M. et Mme Adélard Séguin sont retournés à Welland en séjour chez leur fils Réal.

M. et Mme Albert Martel de Sudbury visitaient des parents ici la semaine dernière.

M. O. Dubuc, agent propagandiste de ce journal était parmi nous récemment. Il fut très heureux du bon accueil que nos paroissiens lui ont fait. Au nom de l'Ami du Peuple nos sincères remerciements à ces derniers.

Nous sommes heureux de constater que le nombre de nos abonnés de Verner s'accroit sans cesse. Nous pouvons dire qu'au delà de la moitié de nos foyers sont abonnés au journal. Bravo à tous ces anciens et nouveaux abonnées, qui savent aider et maintenir un journal régional qui est le nôtre puisqu'il est catholique et canadien français, journal jeune qui n'entre que dans sa quatrième année d'existence, mais qui grandit tout en continuant à suivre la ligne de conduite qu'il s'était tracée c'est-àdire de défendre et revendiquer nos droits.

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

Blezard Valley

M. David Couillard est décédé le 4 août à l'âge de soixante ans, à l'hôpital St-Joseph M. Couillard était à râteler le foin lorsque un morceau de l'attelage s'est brisé. Le cheval donne un coup, M. Couillard est lancé devant l'animal qui le piétine: résultat il meurt quelques jours après. M. Couillard est né dans la province de Québec. En 1909, il épousa Mlle Florestine Langdon ici à Blezard Valley. Depuis se temps il était établi sur une terre près du village. Cultivateur bien connu dans la région, il faisait parti du Club des Agriculteurs Etant membre de la Ligue du Sacré-Coeur, il en reçut les honneurs.

Les funérailles eurent lieu lundi le 6 en l'église Notre-Dame du Saint Rosaire où un service diacre-sous-diacre fut chanté par l'abbé Filiatreault et le choeur de chant de Chelmsford avec M. André Huneault à l'orgue.

Il laisse dans le deuil outre son épouse huit enfants, 6 filles et deux garçons. Cécile, Mme Léon Sauriol de Toronto; Béatrice; Mme Siméon Rainville de Boninville; Hortense, Mme George Spencer de Toronto; Anita, Mme Albert Ouellette de Sudbury; Gertrude, Mme Paul Rainville de Boninville; Jeanne, Mme Omer Leduc de Sudbury; Rolland et Edgar de Blézard Valley et 15 petits-enfants.

Porteurs: MM. Georges Pharand, Henri Langdon, Walter Langdon, Albert Langdon, Paul Holly, Charlie Lemieux.

Offrandes de messes: Emile Lemieux, Léon Sauriol, Rachel et Berthie Langdon, Magasin Larocque, Edgar Couillard, Albert Lemieux, Paul Holly, Omer Leduc, Albert Langdon, Georges Spencer, Rolland Couillard Albert Ouellette Henri Langdon, Siméon Rainville, P. Rainville, La Ligue de Sacré-Coeur Mme A. Gagné, Mlle Yvette Pichette, Mme Joseph Sauriol, M. et Mme Clarence Bisaillon, L. Renaud, A. Joubert.

Par l'entremise du journal la famille désire remercier tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies, par cartes de condoléances, offrandes de fleurs ou par leur assistance aux funérailles et pour offrandes de messes.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Georges Bellideau de Montréal étaient de passage chez Mme Henri Carbonneau.

Mme Turner de Timmins et ses trois fillettes passent quelque temps chez sa mère Mme Valerie Larocque.

M. et Mme Lucien Ménard de Hanmer visitaient M. et Mme A. Portelance.

M. et Mme A. Portelance accompagnés de Sylvia, Jeannette, Berthe et Yvette allaient passer quelque temps à Monetville.

M. et Mme Emile Martin et leurs filles Lily et Thérèse, rendaient visite à M. et Mme A. Houle et M. Mme Elzear Martin.

M. A. Séguin est sous les soins du médecin à l'hôpital St-Joseph victime d'un accident causé par son cheval.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Minérai de la bombe atomique dans la région

Dans Loughran, au nord de Hagar, on a fait plus de 20 découvertes de roches contenant de l'uraninite l'un des minerais où l'on peut retirer de l'uranium servant à fabriquer la bombe atomique. Plus de 800 acres de terre sont englobés dans ces 20 découvertes. Il y a déjà plusieurs années qu'on a fait ces découvertes, mais l'utilité qu'on veut donner à l'uranium dans les bombes et autres usages, peut venir à faire de cette partie du pays, à quelques 30 milles de Sudbury, un coin industriel prospère.

On sait que l'uranium est très rare de par le monde. Jusqu'ici les seuls dépots de conséquence étaient ceux du nord-ouest canadien et du Congo belge en Afrique. Aussi d'autres travaux d'exploration seront-ils suivis avec le plus grand intérêt par le gouvernement et le public qui ont hâte de reconnaitre l'étendue et la valeur des découvertes.

Le marché

LEGUMES: Comptoir de Mme E. Pilon de Blézard Valley.

Patates, 45c le petit panier; choux, gros 25c, moy. 15c; betteraves 15c la botte, 2 pour 25c; fèves 20c le casseau; radis et oignons 5c la botte, 6 pour 25c; gros oignons, 3 bottes pour 25c; framboises 23c le casseau; bleuets, 25c le casseau; carrottes, 15c le casseau; tomates, 15c la livre; laitue, la pomme 15c, 2 pour 25; en feuilles, 5c ou 6 pour 25.

VIANDES: Comptoir de M. A. Fex de Blézard Valley.

Steak, 30c et 33c, veau 30c et 38c; porc, épaule, 26 et 30c; fesse, 34 et 35c; longe, 34 et 35; volaille, 35c; viande hachée 20c; bouilli de boeuf, 12c; de veau, 16c.

Les principales denrées alimentaires qui n'ont jamais été rationnées pendant la guerre au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne sont les volailles, le poisson frais, le pain et la farine les pommes de terre, les légumes frais et les fruits frais à l'exception des agrumes, c'est-à-dire de fruits comme les oranges ou les citrons.

145 NOTRE-DAME TEL. 3-4802
EPICERIE
BONIN
Nous vous offrons une ligne complète de viandes, fruits, et légumes.
Livraison rapide

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
280 rue Victoria Tél. 5-5362

Poules d'un an
pour la vente
Leghornes blanches, New Hamphires et Rocks barrées
Nous vous recommendons fortement ces poules pour une autre bonne année de ponte.
LE GOUVERNEMENT DEMANDE TOUS LES OEUFS QUI PEUVENT ETRE PRODUITS
Soyez donc préparés à économiser en ayant des poules qui vous founiront vos oeufs
Venez, Téléphonez ou écrivez à la
Ferme Avicole Gerard
NEW GARSON ROAD R.R.1 TEL. 31160
SUDBURY, ONTARIO

LIVRES DE CLASSES EN FRANCAIS POUR TOUTES LES ANNEES
CAHIERS ET CRAYONS. DICTIONNAIRES ANGLAIS—FRANÇAIS, LAROUSSE (français)
Livres de lectures pour jeunes, pour adultes
Romans pour tous "GRANDS VENDEURS" à 75c

LE MEDECIN DES PAUVRES	L'OUBLIE
LE CHEMIN DES LARMES	LE VERGER
LE MAITRE DE FORGE	LA PORTEUSE DE PAIN
AU CAP BLOMIDON	LA CAMPAGNE
UN HOMME ET SON PECHE	CANADIENNE
A L'OEUVRE ET A L'EPREUVE	ALLIE

VENEZ, TELEPHONEZ, ECRIVEZ A
LA LIBRAIRIE LOISIRS
82 RUE BEECH SUDBURY TEL. 3-0700

LE "VADE-MECUM" DU PATRIOTE
NOUS FERONS L'AVENIR
FRANCOIS HERTEL
Que François Hertel appose sa signature au bas d'un ouvrage ainsi intitulé, voilà qui suggère beaucoup chez quiconque a fréquenté un tant soit peu cet écrivain de chez nous. Nous ferons l'avenir, NOTRE avenir à nous, CANADIENS FRANCAIS. Nous le ferons grand, magnifique, exaltant. Nous serons le premier peuple d'Amérique par la culture, la civilisation et la valeur de nos croyances. Nous prendront de l'expansion, nous dominerons dans l'Est. Nous serons à l'Amérique ce que le Royaume de France a été à l'Europe. Voilà, brossé à grands traits, un résumé succint d'un ouvrage de Hertel qui fera beaucoup de bruit.
Volume de 135 pages: $0.75 (Franco: $0.85)
Librairie Loisirs

Attention

Plusieurs articles et courriers qui paraissent dans ce journal sont de la semaine dernière. A cause d'un retard inexplicable ces textes n'ont pas paru, par exemple ceux sur le procès Pétain, sur le soufre, etc.

Entraînement forestier

L'entrainement forestier fera un grand pas de l'avant avec l'ouverture en septembre de classes forestières au lac Norah près de Dorsett ans le comté de Haliburton.

En feront partie surtout les vétérans des forces armées et aussi ceux qui se destinent à la faculté des forêts de l'Université de Toronto, et qui voudront se donner de l'entrainement pratique. Les instituteurs de cette faculté pourront aussi y trouver un champ à leur éducation et expérience forestière. Cette école servira aussi de bureau de recherches et de méthodes pour la sauvegarde de nos forêts. C'est la première de son genre en Amérique. De semblables existent en Suède, pays qui comme le Canada, compte sur ses forêts comme l'une de ses principales richesses nationales. La fondation de cette école est due surtout à M. Peter McEwen, forestier régional bien connu à Sudbury. McEwen qui a sous sa charge les territoires de Parry Sound, Tweed et du parc Algonquin, sera à la tête de la nouvelle école dont la fondation dépend de lui.

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Au **GRAND**
JEU. — VEN. — SAM.
"BAD MEN OF MISSOURI"
Dennis Morgan — Wayne Morris — Jane Wyman
"VIGILANTES OF DOGDE CITY" Wild Bill Elliott as Red Rider
Caricature en couleur et dernier chapitre de la série
Brenda Starr Reporter
LUN. — MAR. — MER.
"THIRTY SECONDS OVER TOKYO"
Van Johnson — Robert Walker — Phyilis Thaxter
et SPENCER TRACY as Lt. Col. Jimmy Doolittle
"TROUBLE CHASERS" Billy Gilbert — Shemp Howard — Maxie Rosenbloom
et dernières nouvelles

Théâtre CAPITOL Sudbury
Commençant dimanche à minuit et lun., mar., mer.
Brian Donlevy et Ann Richard, Walter Abel
dans
AMERICAN ROMANCE
EN COULEURS

Théâtre **REGENT**
Commençant dimanche à minuit et lun., mar., mer.,
"WUTHERING HEIGHTS" Merle Oberon
Laurel & Hardy dans "BUSY BODIES"
caricature en couleur
JEU. — VEN. — SAM.
"BREWSTER'S MILLIONS" Dennis O'Keefe
"JUNGLE CAPTIVE" Otto Kruger
série et dernières nouvelles.